

**I.1.**

# **RAPPORT ANNUEL**

## **Exercice 2011**

### **Compte Rendu technique et Financier**



# Table des Matières

I.Présentation du projet .....	5
I.1.Historique du contrat.....	5
I.2.Objectifs de la DSP.....	5
I.2.1.Aménagement du territoire.....	6
I.2.2.Développement économique .....	6
I.2.3.Développement des services aux particuliers.....	6
I.2.4.Développement des services aux entreprises et collectivités.....	7
I.3.Chiffres et dates clés de la DSP .....	8
I.3.1.Chiffres clés d'INOLIA.....	8
I.3.2.Dates clés d'INOLIA.....	8
II.Volet commercial .....	9
II.1.Modèle de Commercialisation, principes d'équité et d'égalité.....	9
II.2.Analyse du marché .....	10
II.2.1.L'accès Internet Haut débit : le DSL.....	10
II.2.2.L'accès à Internet par le haut débit et le très haut débit .....	10
II.2.3.L'accès à télévision par ADSL .....	11
II.3.Les politiques commerciales.....	13
II.3.1.Offre de Fourreaux .....	13
II.3.2.Offre de Fibre Optique Noire .....	14
II.3.3.Offre d'hébergement .....	15
II.3.4.Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan ».....	16
II.4.Evolution de l'activité .....	18
II.5.Liste des demandes des usagers et des collectivités.....	20
II.6.Liste des usagers clients .....	21
II.7.Politique tarifaire et son évolution .....	25
II.7.1.Evolution des tarifs en 2011 .....	25
II.7.2.Evolution tarifaire souhaitée pour 2012 : .....	27
II.8.Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir .....	27
III.Volet technique.....	28
III.1.Description des moyens techniques et humains mis en œuvre .....	28
III.1.1.Organisation de la société INOLIA.....	28
III.1.2.Sous-traitance .....	31
III.2.Modification éventuelle de l'organisation des services .....	32
III.3.Travaux d'établissement et d'entretien de l'infrastructure.....	32
III.4.Evènements prévus pour l'année à venir .....	36
III.5.Etat de disponibilité de la capacité de l'infrastructure mois par mois .....	36
III.6.Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités .....	36
III.7.Inventaire des biens de reprise et des biens de retour.....	39
III.8.Information sur l'évolution des normes, des techniques et règlements applicables.....	44
IV.Volet Financier .....	45
IV.1.Présentation des comptes annuels de la Société Concessionnaire .....	45
IV.1.1.Généralités.....	45
IV.1.2.Principes et méthodes .....	45
IV.2.Résultat de l'année 2011.....	46
IV.3.Evolution des biens de retour et des biens de reprise .....	47
IV.4.Amortissement des biens de retour.....	49
IV.5.Engagements financiers .....	50
IV.6.Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2012 .....	50
V. Annexe 1 : comptes annuels de la société .....	54

## **II. Présentation du projet.**

### **II.1. Historique du contrat**

Conformément au cadre juridique en vigueur, la Communauté Urbaine de Bordeaux a décidé, lors de sa séance du 16 décembre 2005, de mettre en place une Infrastructure de télécommunications à haut débit, en vue de corriger les disparités d'aménagement et d'assurer la cohésion et le développement harmonieux du territoire communautaire.

Le projet a été lancé conformément à l'article L. 1511-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et s'inscrit désormais dans le cadre de l'article L.1425-1 du CGCT issu de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 *pour la confiance dans l'économie numérique* et modifié par la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 *relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle*.

Le cadre juridique qui a été retenu par la Communauté Urbaine de Bordeaux lors de sa séance du 16 décembre 2005 est celui de la délégation de service public prenant la forme d'une convention de concession de travaux et de service publics. Une procédure d'attribution de cette concession a été menée conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'issue de la procédure initiée, pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation a, en tant qu'autorité délégante, la Communauté Urbaine a pris la décision d'attribuer à la société LD Collectivités la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunication à haut débit dans le cadre d'une concession.

Ainsi le 9 mars 2006, la Communauté Urbaine de Bordeaux et LD Collectivités ont signé un contrat de délégation pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunication à haut débit. Celui-ci a été notifié le 31 Mars 2006.

Le 21 Juillet 2006, le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux a acté conformément aux termes de la convention de concession, la reprise par la société Inolia, des droits et obligations de LD Collectivités au titre du Contrat de Délégation.

Le 23 mai 2007, le Conseil de Communauté a signé l'avenant n°3 définissant les modalités techniques, administratives et financières de mise à disposition à Inolia des infrastructures construites par la CUB.

En date du 31 Juillet 2007, LD Collectivités et La communauté urbaine de Bordeaux ont signé l'avenant n°4 intégrant le raccordement de nouveaux NRA de type NRA HD en vue d'étendre la couverture vers des zones dite « blanche »

La signature de l'avenant n°6 actant la baisse tarifaire des offres de fourreaux est intervenue le 30 avril 2010.

### **II.2. Objectifs de la DSP**

Les objectifs stratégiques visés par la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le cadre de cette délégation de service public dont la durée est fixée à 20 ans à compter du 31 Mars 2006, sont les suivants :

- mettre en place les conditions d'une péréquation au moyen d'un tarif de base unique par service fourni aux usagers de l'infrastructure communautaire,
- desservir les zones d'activités d'intérêt communautaire avec une offre de services à très haut débit,

- permettre aux entreprises existantes et à la population de disposer de services innovants aux meilleurs prix,
- rendre le territoire attractif pour l'implantation de nouvelles activités génératrices d'emplois et favoriser notamment l'essor d'activités consacrées aux TIC,
- assurer la gestion à long terme du sous-sol et la cohérence du déploiement des infrastructures d'aménagement.

### II.2.1. Aménagement du territoire

En s'imposant comme une réponse au « constat de carence » qui mettait en avant les disparités d'accès aux infrastructures de télécommunications sur le territoire communautaire, Inolia est investi d'une mission d'aménagement du territoire.

Les opérateurs alternatifs ciblant leur déploiement sur les principales zones économiques, la majeure partie du territoire demeurerait peu, voire pas desservie en service de connectivité très haut débit.

### II.2.2. Développement économique

Au-delà de la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux fournisseurs d'accès Internet pour le dégroupage et la promotion de nouveaux services très haut débit, la présence de la fibre optique Inolia est un atout majeur pour renforcer l'attractivité des communes et ainsi stimuler leur dynamisme économique.

La présence d'un réseau de fibre optique favorise l'implantation de nouvelles activités, de sociétés « high tech » très consommatrices de services télécoms, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Elle apporte en outre par ce biais une contribution directe ou indirecte à la création et au maintien de l'emploi, grâce au développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Le raccordement des zones d'activités permet également une diffusion rapide et à des tarifs attractifs des services télécoms aux entreprises déjà implantées.

### II.2.3. Développement des services aux particuliers

Le marché français de l'Internet haut débit est resté en 2011 l'un des plus dynamiques d'Europe et ce malgré la concentration qui s'est opérée dans le secteur.

C'est à la mise en place du dégroupage que les particuliers doivent cet accès aux offres Internet haut débit, aux tarifs toujours plus bas et aux débits toujours plus élevés. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits avec l'ADSL 2+.

Les services de télévision sur ADSL et de voix sur IP sont aujourd'hui les techniques majoritairement utilisées pour la fourniture de services au détriment des services commutés élaborés au cours des années 1970.

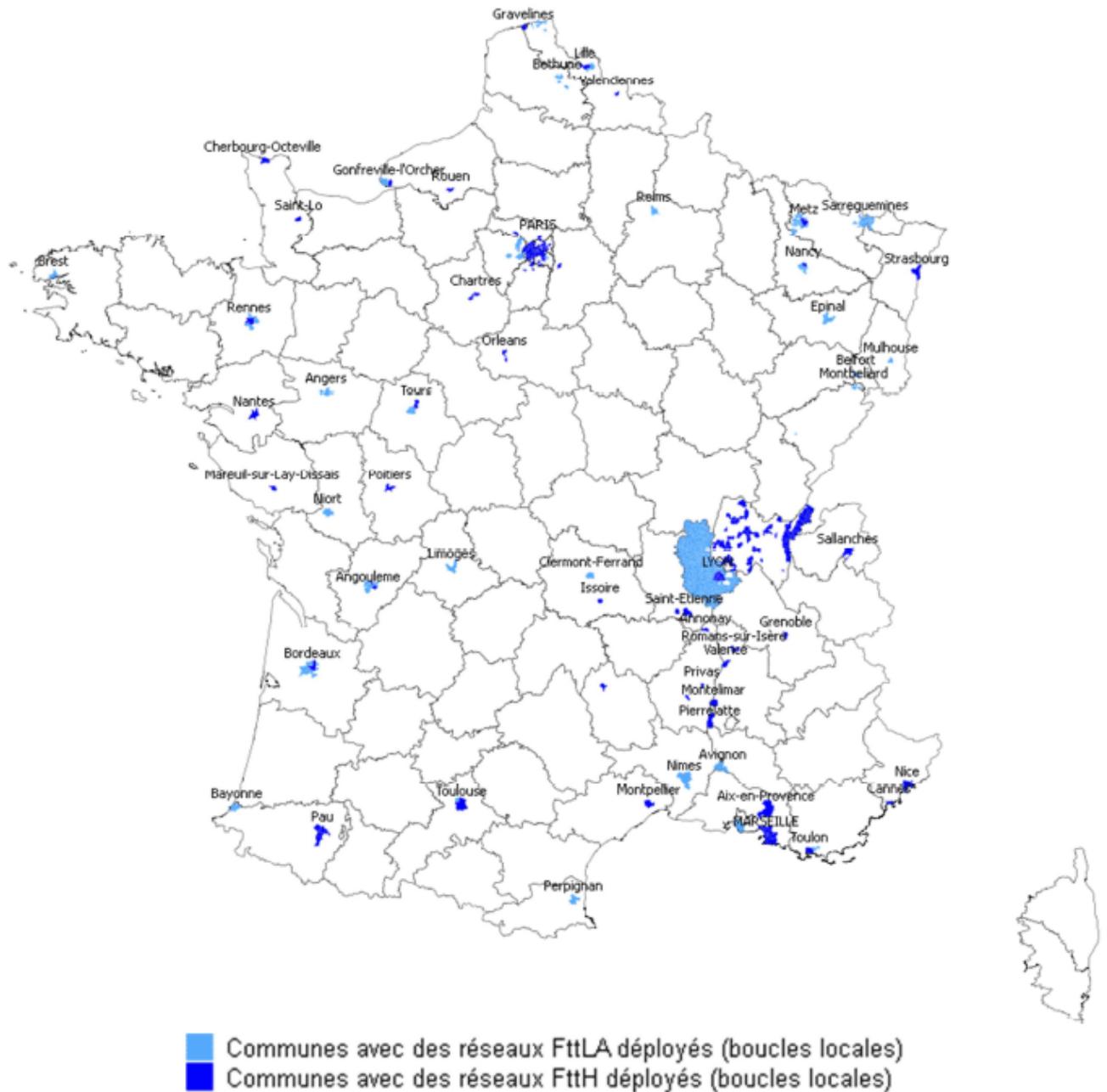
En 2011 plus de 22 millions de foyers sont utilisateurs de ces services.

Le déploiement du réseau Inolia en direction de ces NRA Orange (les **N**œuds de **R**accordement d'**A**bonnés, qui sont les points de concentration du réseau de l'opérateur historique auxquels les opérateurs alternatifs viennent se raccorder pour fournir leurs services Internet haut débit) constitue un axe stratégique et commercial fort qui a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs nationaux.

Le dégroupage autorisé par la Convention de Dégroupage signée avec l'Opérateur historique consiste à installer des équipements actifs dans les répartiteurs d'Orange (on parle dans ce cas d'Espace Dédié ou Restreint), ou à proximité immédiate de ces locaux (on parle dans ce cas-là de localisation distante) permettant la production de liens DSL par l'utilisation, moyennant une redevance, de la paire de cuivre de l'abonné qui a été dégroupée par France Télécom.

De plus, il apparaît que dans les 5 prochaines années, les réseaux à très haut débit fibres optiques résidentiels se développeront en remplacement des réseaux du téléphone et du câble pour permettre aux utilisateurs d'accéder à de nouveaux contenus et services. Le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux devrait être intégralement desservi par les opérateurs à la fin de l'année 2022.

La carte ci-dessous montre les projets de déploiement du FTTH initié par les opérateurs.



Source Arcep

## II.2.4. Développement des services aux entreprises et collectivités

Comme pour les particuliers le déploiement des infrastructures dans les NRA d'Orange permet la fourniture de service haut débit DSL. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits asymétrique avec l'ADSL2+ ou 8 Mbit/s symétrique par multiplexage de plusieurs paires de cuivre en SDSL.

Aussi le déploiement de fibres optique dans les ZAC permet d'ores et déjà aux entreprises une migration vers des services très haut-débit.

### **II.3. Chiffres et dates clés de la DSP**

#### **II.3.1. Chiffres clés d'INOLIA**

En 2011, l'état du réseau est le suivant :

- 486 414 mètres linéaire de génie civil déployé,
- 91 170 mètres linéaire mis à disposition par la CUB au titre de la convention,
- 83 459 mètres linéaire mis à disposition par la CUB dans le cadre de l'avenant 3 dont 48 km mis à disposition en 2011,
- 20 URA représentant 59 027 lignes adressables sur lesquelles Inolia compte 9 603 clients en DSL ; soit un taux de pénétration global de 16,27%,
- 123 ZAC raccordées au réseau.

#### **II.3.2. Dates clés d'INOLIA**

2004

Janvier 2004 : Lancement de la consultation par la Communauté Urbaine de Bordeaux

2006

Mars 2006 : Signature de la Délégation de Service Public

Juillet 2006 : Création d'INOLIA

2006

Début des travaux

Décembre 2006 : 1<sup>er</sup> client raccordé au réseau

2007 :

1<sup>er</sup> URA\* dégroupé

Premiers services vendus

2008 :

Fin des travaux de construction du réseau

2011 :

Ouverture du NRA du Taillan Médoc

Délibération de la CUB validant la modification de la politique commerciale de la gamme DSL

\* URA (Unité de Raccordement d'Abonnés) : lieu où sont regroupées les lignes d'abonnés

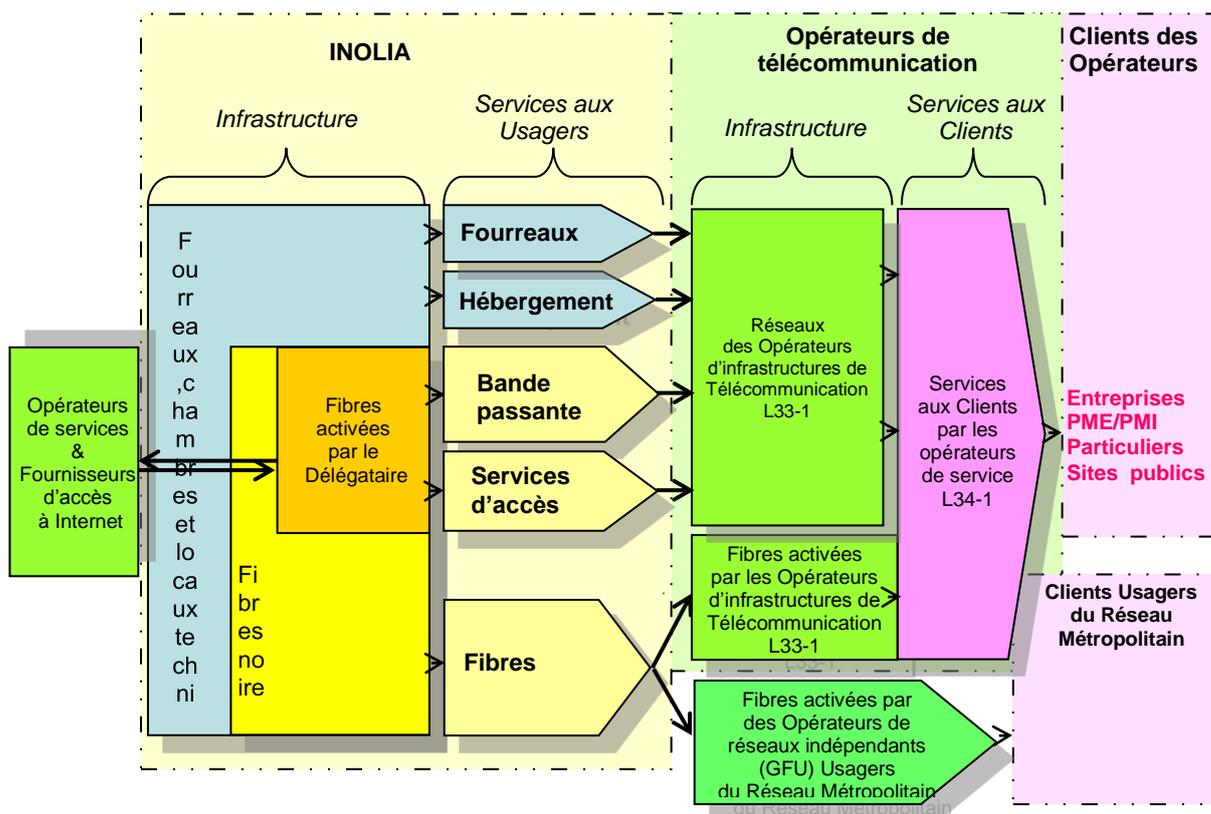
### III. Volet commercial

#### III.1. Modèle de Commercialisation, principes d'équité et d'égalité

Les principes d'égalité et d'équité définis comme principes du service public se traduisent essentiellement dans le mode de commercialisation retenu pour le délégataire ainsi que dans son catalogue de services.

La commercialisation des services produits par Inolia à destination des usagers se fait à travers un catalogue unique. Les clients d'Inolia sont des « usagers » qui sont définis comme les opérateurs ou fournisseur d'accès à Internet, ou les exploitants de réseaux indépendants relevant des articles L.33-2 et L.33-3 du Code des Postes et Communications Electroniques.

Ainsi Inolia n'a pas vocation à s'adresser aux entreprises ni aux particuliers mais se situe bien uniquement dans un modèle d'opérateur d'opérateurs, ayant vocation à fournir des services d'infrastructures de télécommunications. Toutefois dans le cadre d'entreprises ou de collectivités se déclarant en GFU (Groupement Fermé d'Utilisateurs), Inolia peut, le cas échéant, vendre des services en direct vers ces usagers sans pour autant être obligé de faire appel à un opérateur pour la commercialisation des services.



La commercialisation des services produits par Inolia à destination des usagers se fait via un catalogue unique. Ce catalogue de services ainsi que les prix associés sont soumis à la validation de la Communauté Urbaine de Bordeaux qui contrôle à la fois la pertinence de l'approche technico/économique proposée et l'adéquation avec sa politique d'aménagement du territoire.

Le principe d'équité a été essentiellement défini dans l'esprit du contrat de DSP comme une volonté primordiale du Délégrant d'une approche commerciale non discriminatoire des Usagers.

## III.2. Analyse du marché

### III.2.1. L'accès Internet Haut débit : le DSL

Pour rappel, l'offre d'Inolia est basée sur le "dégroupage" de la paire de cuivre d'abonné, c'est à dire qu'Inolia installe ses propres équipements dans les sites répartiteurs d'Orange France Telecom de manière à exploiter les lignes téléphoniques présentes chez les abonnés, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Ainsi grâce au dégroupage, Inolia commercialise des services d'accès haut débit sur cette paire de cuivre auprès des opérateurs et fournisseurs d'accès Internet qui proposent des services Internet, données, télévision, ou voix à l'utilisateur final.

### III.2.2. L'accès à Internet par le haut débit et le très haut débit

Au 31 décembre 2011, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut-débit sur réseaux fixes atteint 22,8 millions, soit une croissance nette de 380 000 abonnements (les ventes brutes étant de 1,175 million) en un trimestre. Sur un an, l'accroissement net s'élève à 1,4 million (+7%).

22,1 millions de ces abonnements sont des abonnements haut-débit (+310 000 en un trimestre). Parmi eux, les abonnements xDSL (21 millions à la fin 2011) ont augmenté de 290 000 en un trimestre. Le nombre des autres abonnements haut débit, tels que les abonnements par le câble, les abonnements en wifi, par le satellite ou la boucle locale radio (BLR), croît de 20 000 sur le trimestre et s'élève à 1,1 million à la fin 2011.

Le nombre d'abonnements très haut débit atteint 665 000 à la fin de l'année 2011 (+70 000 environ sur le trimestre) dont :

- 200 000 abonnements très haut débit en fibre optique jusqu'aux abonnés ou jusqu'aux immeubles ; leur nombre a augmenté d'un peu plus de 25 000 au cours du trimestre et de 70% sur un an ;
- 465 000 autres abonnements très haut débit, dont les accès en fibre optique avec terminaison en câble coaxial ; leur nombre s'accroît de 40 000 sur le trimestre et de 35% sur un an.

Par ailleurs, au troisième trimestre 2011, les changements de ligne non sollicités causés par les opérateurs concernaient un peu moins de 4 300 lignes haut et très haut débit, soit 0,37% de l'accroissement brut du nombre total d'abonnements haut et très haut débit.

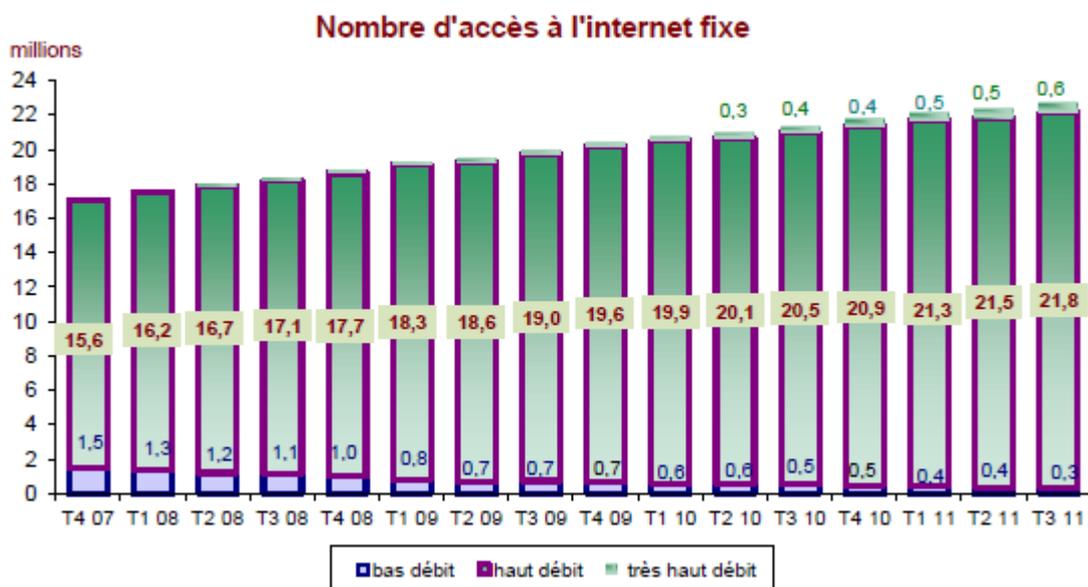
en millions	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011**
<b>Nombre d'abonnements haut débit et très haut débit sur réseaux fixes</b>	<b>21,327</b>	<b>21,792</b>	<b>22,050</b>	<b>22,392</b>	<b>22,770</b>
<b>Nombre d'abonnements haut débit</b>	<b>20,864</b>	<b>21,276</b>	<b>21,495</b>	<b>21,795</b>	<b>22,105</b>
dont abonnements xDSL	19,858	20,254	20,454	20,713	21,005
dont autres abonnements haut débit	1,006	1,022	1,041	1,081	1,100
<b>Nombre d'abonnements très haut débit</b>	<b>0,464</b>	<b>0,516</b>	<b>0,555</b>	<b>0,597</b>	<b>0,665</b>
dont abonnements FTTH*	0,118	0,138	0,154	0,173	0,200
dont autres abonnements très haut débit	0,346	0,378	0,401	0,424	0,465

Evolutions du nombre total d'abonnements haut et très haut débit	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011**
Accroissement net sur un an, en millions	1,459	1,552	1,541	1,515	1,440
Accroissement net sur un an, en %	7,5%	7,8%	7,5%	7,2%	7%
Accroissement net au cours du trimestre, en million	0,451	0,464	0,258	0,342	0,380
Accroissement brut au cours du trimestre, en million***	1,175	1,225	0,975	1,175	1,175

\*y compris les abonnements en FTTB qui constituent une part minoritaire.

\*\*résultats provisoires.

\*\*\* données arrondies à 12500 près



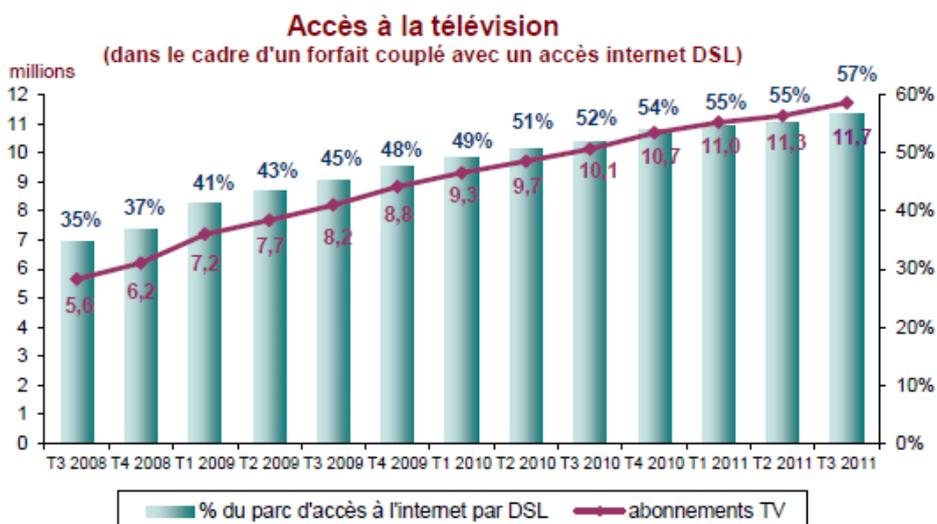
### III.2.3. L'accès à télévision par ADSL

Près de six accès DSL sur dix, soit 11,7 millions à la fin du troisième trimestre 2011, sont couplés avec un service de diffusion de télévision souscrit par le client auprès de son fournisseur d'accès à internet. Ce nombre s'est accru de 1,6 million en un an.

Accès TV couplés à l'abonnement ADSL (en millions)	T3 2010	T4 2010	T1 2011	T2 2011	T3 2011	Variation 3T11/3T10
Nombre d'accès à la TV couplés avec internet	10,122	10,684	11,043	11,267	11,713	15,7%
Nombre d'abonnements à un accès à l'internet par ADSL	19,476	19,858	20,254	20,454	20,722	6,4%
% des abonnements TV	52,0%	53,8%	54,5%	55,1%	56,5%	

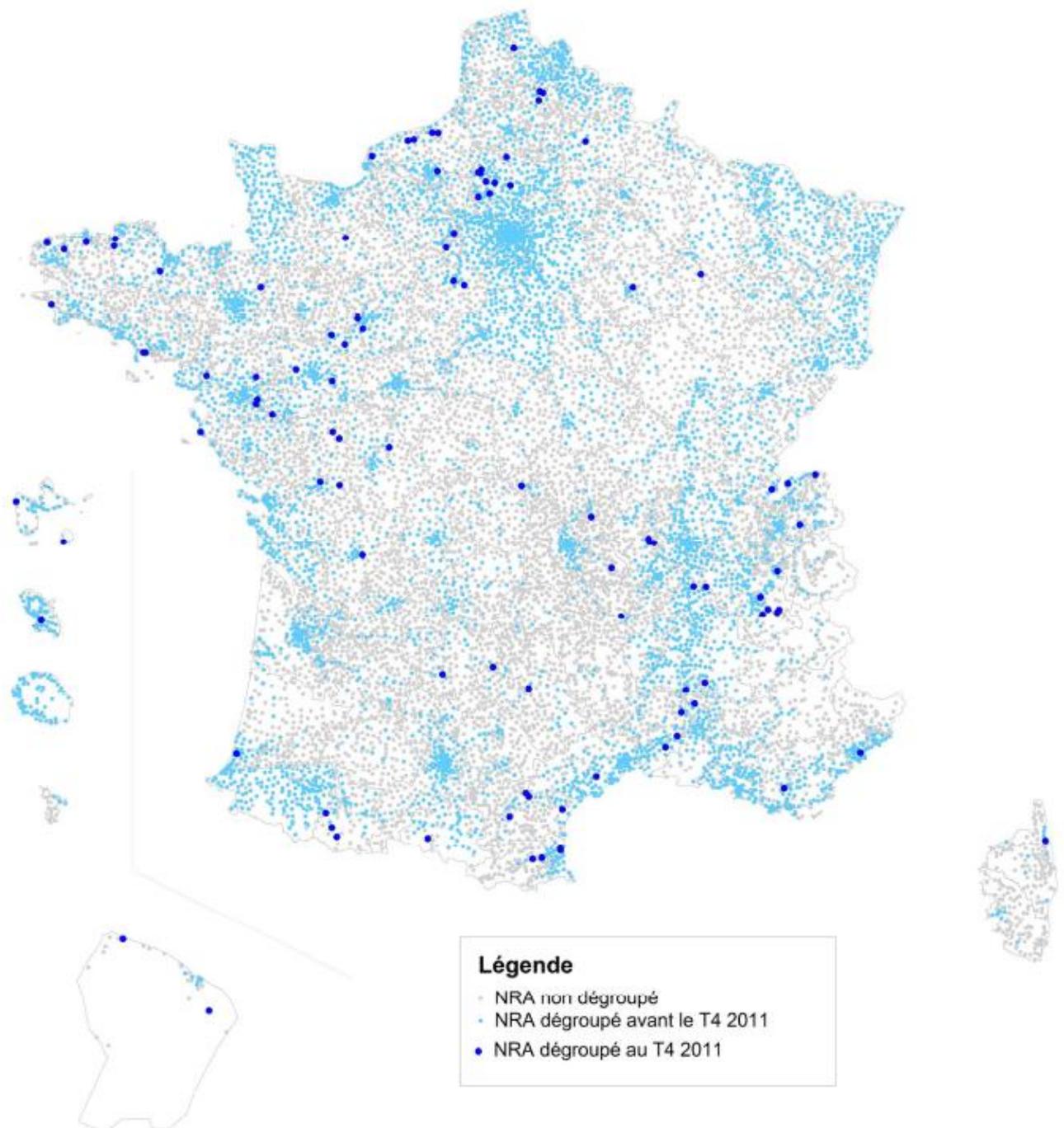
*Le chiffres en italique a été modifié par rapport à la publication précédente.*

*Note : Cet indicateur couvre les abonnements « éligibles » à un service de télévision, c'est à dire que les abonnés ont la possibilité d'activer ce service et ce quel que soit le nombre de chaînes accessibles et quelle que soit la formule tarifaire. Sont comptabilisés les abonnements souscrits dans le cadre d'un abonnement de type « multiplay » qui intègre l'accès à un ou plusieurs services en plus de la télévision (accès à l'internet, service de téléphonie).*



## Couverture en haut débit par DSL par France Télécom et les opérateurs de dégroupage au 31 décembre 2011

### Situation de la couverture du dégroupage au 31 décembre 2011



Source ARCEP

### **III.3. Les politiques commerciales**

#### **III.3.1. Offre de Fourreaux**

Dans le cadre de la signature de l'avenant 3 visant à la mise à disposition par la Communauté Urbaine de Bordeaux d'infrastructures de réseau de type fourreaux, INOLIA commercialise auprès des opérateurs usagers des offres de fourreaux.

Le principal acteur sur ce marché est l'opérateur historique qui utilise les fourreaux posés dans les ZAC afin de raccorder ses clients. Au cours de l'année 2011 des négociations ont abouti à une baisse du prix de commercialisation de ces infrastructures qui s'établit désormais à 0.98€/ml pour une distance supérieur à 20 Km.

Par ailleurs certaines municipalités telles que la ville de Bordeaux utilise ces infrastructures pour déployer son propre réseau d'interconnexion entre les bâtiments communaux.

INOLIA - Offre Fourreaux Tarifs ( Prix HT)			
Prix Applicable au 01/01/2011			
Les prix sont en € HT			
<b>Frais d'accès au service</b>			
Offre valable dans ZAC et sur les voiries dont la gestion des infrastructures télécoms a été confiée par la communauté urbaine et, par transitivity, à INOLIA, dans le cadre de sa convention de concession.			
<b>de de faisabilité pour toutes commandes de liai</b>	<b>Délais</b>		
Forfait 1000 euros	10 jours ouvrés		
<b>Visite contradictoire d'infaisabilité(demande de l</b>			
Forfait 150 euros			
<b>Frais de mise en service</b>			
Forfait 700 euros			
<b>Ouverture ticket d'incident non justifié</b>			
Forfait 250 euros			
<b>Redevance pour la mise à disposition en location d'un fourreau sur une voirie communautaire hors ZAC</b>			
<u>Minimum de facturation</u>			
<b>Pas de minimum de Facturation</b>			
<b>Dégressivité fonction du nombre de km en Location</b>			
	euro / m / an	Borne supérieure	
Nombre de km	Illustration Loc 1 an	en KM	
De 0 à 10 km	<b>4,00</b>	<b>10</b>	
De 0 à 20 km	<b>3,80</b>	<b>20</b>	
De 0 à 30 km	<b>3,42</b>	<b>30</b>	
De 0 à 40 km	<b>3,08</b>	<b>40</b>	
Au delà de 40 km	<b>2,77</b>		
<b>Redevance pour la mise à disposition en location d'un fourreau sur une voirie communautaire intra ZAC</b>			
<u>Minimum de facturation</u>			
<b>Pas de minimum de Facturation</b>			
<b>Dégressivité en fonction du nombre de km sur Location avec prise en compte du cumul linéaire commandé</b>			
	euro / m / an	Borne supérieure	
Nombre de km	Illustration Loc 1 an	en KM	
De 0 à 20 km	<b>1,63</b>	<b>20</b>	
Supérieur à 20 km	<b>0,98</b>		
<b>Redevance pour la mise à disposition en IRU d'un fourreau sur une voirie communautaire</b>			
<b>I.R.U: prix par mètre linéaire</b>			
Dégressivité sur base Km	INOLIA		
	10 ans	15 ans	20 ans
De 0 à 50 km	12,00	15,00	17,00
De 50 km à 100 km	11,00	14,00	16,00
Au-delà de 100 km	10,00	13,00	15,00
<b>Redevance de la maintenance pour un fourreaux</b>			
Prix en €/ml/an			
0,39	Premier fourreau	préventive et corrective et s'applique dans le cas des IRU	
0,11	Fourreaux suivants		
Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'un fourreau est de T0+ 4 semaines.			
<b>Délai de livraison</b>			
Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'un fourreau est de T0+ 4 semaines.			
<b>Garantie de temps de rétablissement</b>			
GTR : 8 heures si fourreaux disponible			
GTR : 15 heures si Fourreaux non disponibles			

### III.3.2. Offre de Fibre Optique Noire

L'offre de fibre optique noire consiste à mettre à disposition d'opérateurs ou de gestionnaires de réseaux Indépendants des liaisons optiques entre deux ou plusieurs points de son réseau. Celles-ci peuvent permettre à un opérateur de raccorder des sites en très haut débit (répartiteur par exemple) ou à un gestionnaire de réseau indépendant de raccorder plusieurs sites de son réseau.

Peu d'acteurs disposant d'infrastructures télécoms de forte capillarité sur le territoire communautaire se positionnent en tant qu'opérateurs d'opérateurs sur le marché de la fibre noire.

Les infrastructures optiques d'Inolia permettent de couvrir de nombreuses zones sur lesquelles il n'existait aucune offre de fibre optique et ceci dans le but d'offrir des possibilités de dégroupage aux fournisseurs d'accès Internet dans le territoire communautaire et notamment dans les zones moins denses.

Certains opérateurs qui n'ont pas d'infrastructure propre sur la Communauté Urbaine de Bordeaux et qui sont orientés vers les entreprises, sont intéressés par les services de fibres noires d'Inolia pour le raccordement d'entreprises.

De plus l'offre de location de fibres optique d'Inolia constitue une opportunité majeure pour des acteurs locaux, tels Adista, E Tera, et Heliantis, Aquitaine Valley, Cheops souhaitant se positionner sur les offres très haut débit ou pour les gestionnaires de réseaux indépendants.

INOLIA - Offre FON - Tarifs			
Les prix sont en € HT			
<b>Frais d'accès au service</b>			
<b>FAS par extrémité pour un site déjà raccordé FON INOLIA</b>		<b>FAS par extrémité pour un site non encore raccordé FON INOLIA</b>	
1500€		4500 €	à moins de 100 mètres d'une chambre de raccordement
		Sur devis	à plus de 100 mètres d'une chambre de raccordement
Les frais d'accès au service comprend le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres dans la BPE et le test du lien. Dans la mesure où les chambres de raccordement seraient à créer, le prix est égal au coût de création de la chambre majoré de 15%.			
<b>Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de fibres optiques noires</b>			
Minimum de facturation Pas de minimum de Facturation			
<b>Dégressivité en fonction du nombre de km sur Location</b>			
Nombre de km	euro / m / an	Borne supérieure en KM	
	Illustration Loc 1 an		
De 0 à 10 km	1,000	10	
De 3 à 15 km	0,985	15	
De 3 à 20 km	0,970	20	
De 3 à 25 km	0,951	25	
De 3 à 30 km	0,932	30	
De 3 à 35 km	0,904	35	
De 3 à 40 km	0,877	40	
De 3 à 50 km	0,842	50	
De 3 à 60 km	0,808	60	
De 3 à 70 km	0,772	70	
De 3 à 80 km	0,733	80	
Au delà de 100 km	0,689	100	
<b>I.R.U: prix par mètre linéaire</b>			
Dégressivité sur base Km	INOLIA		
	10 ans	15 ans	20 ans
De 0 à 50 km	5,77	7,38	8,46
De 50 km à 100 km	5,19	6,23	7,69
Au-delà de 100 km	4,33	5,19	6,15
<b>Redevance de la maintenance pour une paire de fibres optiques noires ( pour les IRU)</b>			
Prix en €/ml/an	0,11		
La redevance de la maintenance couvre la maintenance préventive et corrective.			
<b>Délai de livraison</b>			
Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'une paire de fibres (hors travaux de Génie Civil) est de T0+ 8 semaines.			
<b>Garantie de temps de rétablissement</b>			
GTR : 8 heures si fon disponibles GTR : 15 heures si fon non disponibles			

### III.3.3. Offre d'hébergement

L'offre d'hébergement d'Inolia consiste à la mise à disposition d'un espace technique dans un environnement télécoms (énergie, climatisation, ...) en lien avec les acteurs du marché présents sur le site permettant à un opérateur de produire des services télécoms (accès internet à destination des entreprises ou des particuliers, hébergement de site internet, ...). Cette offre s'adresse aux opérateurs nationaux ou locaux.

Inolia apporte une offre concurrente sur Bordeaux et se positionne comme le seul acteur offrant des services d'hébergement télécoms sur la commune de Pessac.

INOLIA GAMME SERVICES HEBERGEMENT - Tarifs			
Les prix sont en € HT			
<b>Hébergement dans shelter ou cage déployé par INOLIA</b>			
<b>Frais d'accès au service</b>			
L'offre d'Hébergement dans un des locaux techniques d'accueil du concessionnaire est une offre qui s'entend pour un emplacement (baie). Cet emplacement correspond, en offre standard, à une dalle 600 x 600 x 900 selon le plan d'occupation (en mm). Les prix sont en € HT et valables pour une location annuelle et s'entendent pour un emplacement avec fourniture d'énergie en 48V ou 220 VAC L'offre d'Hébergement est indispensable aux Utilisateurs pour terminer leurs diverses portes de livraison sur leur(s)équipements(s) actif(s). Cette offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la capacité/espace libre en shelter pour chaque demande			
Frais d'Accès au service	550 €	par emplacement	
<b>Loyer Mensuel</b>			
	Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement	
	1 an renouvelable	620	€/mois/baie énergie incluse
<b>Délai de livraison</b>			
T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité			
<b>Liaison Inter-Batiment (LIB) en Espace d'hébergement</b>			
<b>Description des Prestations et Conditions Associées.</b>			
L'offre de Liaison Inter-Batiment est indispensable à la livraison des services aux Utilisateurs. Ces liaisons Inter-Bâtiment se composent de deux demi-segments, respectivement terminés en Tableau de Distribution Optique (ODF) ou Cuivre (CDF). Le premier demi-segment est pris en charge par INOLIA dans le cadre de la construction de sa porte de livraison de différents services. Le deuxième demi-segment est à la charge de l'utilisateur et raccorde les équipements de ce dernier à l'ODF ou CDF. Les prix sont en € HT et valables pour une location annuelle et s'entendent pour un demi-segment LIB, raccordement, testing inclus. Cette offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la capacité/espace libre résiduelle des ODF ou CDF.			
Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Cuivre	2 500 €	par LIB	LIB Monomode ou Multimode
Frais d'Accès au Service 1/2 Segment LIB Optique	3 000 €	par LIB	LIB Cuivre Cat 5
<b>Loyer Mensuel</b>			
	Durée du contrat	Coût mensuel de l'emplacement	
	1 an renouvelable	20	€/mois/LIB
<b>Délai de livraison</b>			
T0 + 2 semaines sous réserve de disponibilité sur ports ODF ou CDF.			
<b>Localisation des sites</b>			
Bordeaux POP INOLIA (rue Gabriel Peri)	30 M2		
Pessac POP INOLIA	15 M2		

### III.3.4. Offre de bande passante Ethernet « Lan to Lan »

Cette offre est très importante pour l'émergence du très haut débit pour les entreprises. En effet, elle est, après le DSL, la seule solution pour la fourniture de services haut débit garantis au-delà de 8 Mbit/s mais elle peut aussi être utilisable pour des débits inférieurs dans des zones où le DSL n'est pas présent. Elle repose sur la présence de fibre optique dans les zones à fort trafic comme les zones d'activités et a pour objectif de valoriser l'actif fibre d'Inolia notamment dans les zones d'activités.

Ce marché semble de plus en plus dynamique grâce à plusieurs moteurs :

- A court terme par l'augmentation intrinsèque des débits demandés par les grandes et moyennes entreprises du fait de l'arrivée de nouveaux services tels que la vision conférence ou le cloud computing
- A moyen terme (2/3 ans), le développement commercial du LAN to LAN vers les petites entreprises qui vont aussi voir leurs besoins croître. En complément, une offre optique compétitive devenant un argument certain de compétitivité économique et territoriale, les sites raccordés et les offres vont se multiplier et se diversifier.
- Sur le plus long terme (4/6 ans), on peut s'attendre selon les analystes au décollage du FTTx (« Fiber To The Building ou Home ou Curb ») qui se traduira le raccordement d'un nombre significatif de foyers mais aussi par la nécessité d'adapter les offres du fait d'une concurrence nouvelle. Néanmoins les offres de Lan to Lan ne devrait pas subir dans un futur proche la concurrence des offres FTTH car les architectures sont totalement différentes puisque dans le cadre d'offre LAN to LAN on utilise une paire de fibres dédiés de bout en bout pour chaque utilisateur final contrairement aux offres FTTH.

Par sa capacité à offrir des débits de l'ordre de 10 Mbit/s à 1 GBit/s, elle répond totalement à l'ensemble des besoins des entreprises dans le temps. Par le positionnement et l'agressivité de son prix, elle se veut le principal catalyseur de changement dans l'organisation des entreprises autour des réseaux de données et d'Internet.

Sur ce marché la seule offre opérateur réellement concurrente à ce jour sur les débits supérieurs à 2 Mbit/s est l'offre CE2O de l'opérateur historique qui porte lui aussi ce type de service sur médium de type fibre optique.

## INOLIA - Offre LAN to LAN - Tarifs

### Frais d'accès au service et redevance en fonction du débit

L'offre LAN to LAN est une offre globale de bande passante ethernet permettant d'établir des liaisons (1 VLAN par site) entre un site central (Tronc) et un ou plusieurs sites distants (feuille), soit sous forme unitaire soit en bundle de plusieurs liens (offre OpenLAN). Toutes les topologies de réseau sont possibles sous réserve de faisabilité technique par le concessionnaire.

Les prix sont en € HT et valables pour une location avec engagement de 1 an minimum.

### Tarification du Site Central (Tronc)

Débit de l'offre	Interface de livraison	Frais d'accès au Service*	Redevance Mensuelle
Tronc colocalisé <sup>1</sup>	Ethernet 10/100/1000	1 500 €	0 €
Tronc distant 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	550 €
Tronc distant 100 Mbits/s	Ethernet 10/100	1 500 €	1 100 €
Tronc distant 1 Gbits/s	Ethernet 1000	1 500 €	2 750 €

<sup>1</sup> le débit du tronc colocalisé sera déterminé par le délégataire en fonction de la somme cumulée des débits des feuilles souscrites

### Tarification du site distant (feuille)

Débit de la feuille	Interface de livraison	Frais d'accès au Service*	Redevance Mensuelle POP (Tronc & feuille raccordés au même POP)	Redevance Mensuelle DIST (Tronc & feuille raccordés à un POP différent)
Feuille 2 Mbits/s	Ethernet 10/100	3 000 €	350 €	450 €
Feuille 4 Mbits/s	Ethernet 10/100	3 000 €	425 €	550 €
Feuille 6 Mbits/s	Ethernet 10/100	3 000 €	460 €	600 €
Feuille 10 Mbits/s	Ethernet 10/100	3 000 €	500 €	650 €
Feuille 20 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	625 €	820 €
Feuille 30 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	690 €	930 €
Feuille 40 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	750 €	1 000 €
Feuille 50 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	810 €	1 060 €
Feuille 60 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	870 €	1 120 €
Feuille 80 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	950 €	1 200 €
Feuille 100 Mbits/s	Ethernet 100	3 000 €	1 000 €	1 250 €
Feuille 200 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	1 450 €	1 850 €
Feuille 400 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	1 750 €	2 250 €
Feuille 500 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	1 895 €	2 450 €
Feuille 600 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 035 €	2 600 €
Feuille 700 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 170 €	2 800 €
Feuille 800 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 300 €	3 000 €
Feuille 900 Mbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 425 €	3 150 €
Feuille 1 Gbits/s	Ethernet 1000	3 000 €	2 500 €	3 250 €

### Offre Bundle

Offre OpenLAN	Nb de liens	Débit total **	Frais accès au service *	Mensuel tronc colocalisé <sup>1</sup>	Mensuel tronc distant <sup>1</sup>
OpenLAN 50M	jusqu'à 5 feuilles de 2 à 10 Mbps	50 Mb/s partagé	3 000 €	2 000 €	2 500 €
OpenLAN 120M	jusqu'à 10 feuilles de 2 à 100 Mbps	100 Mb/s partagé	6 000 €	3 750 €	4 500 €
OpenLAN 300M	jusqu'à 20 feuilles de 2 à 100 Mbps	400 Mb/s partagé	12 000 €	7 000 €	8 500 €

\* FAS pour site à moins de 20m du réseau optique du Délégataire et dont la distance optique au premier Nœud de Raccordement (NR) est inférieure à 10 km.

Dans le cas OpenLAN, les FAS feuilles sont à ajouter aux FAS OpenLAN. Pour tout engagement de 3 ans.

\*\* la somme des débits de toutes les liens doit être inférieure au débit total souscrit

### Raccordement Extrémité Distante en fibre optique

Frais de raccordement au réseau DSP pour site à plus de 100 ml du réseau	sur étude et devis
Distance optique au premier Nœud de Raccordement supérieure à 10 km	3 000 €

### Options et Divers

Options	FAS	Redevance mensuelle
GTR étendue *GTR+* ( 24h/24 7j/7) (par site)	-	100 €
Responsable Opérationnel de Compte	-	500 €
Support Jumbo frames et QinQ (par site)	-	15 €
VLAN supplémentaire (par site)	-	10 €
Livraison sur port GIBC (Par site)	500 €	-
Accès aux MIB (par équipement)	500 €	-
Insertion nouveau site (service OpenLan)	500 €	-
Gestion de la Qualité de Service	0 €	10 % de la redevance mensuelle de la feuille
Divers	FAS	Redevance mensuelle
Modification service (débit, VLAN supplémentaire, q-in-q)	500 €	-
Intervention à tort	500 €	-

### Délai de livraison prévisionnel

T0 + 14 semaines pour un site non raccordé en FON au réseau DSP

### Qualité de service

Taux de disponibilité sur oct non protégé de Site à POP : 99,85%

GTR : 4 heures en Heures Ouvrées / Jours Ouvrés

### III.4. Evolution de l'activité

#### L'activité commerciale :

INOLIA a intégré un second responsable commercial. L'un pour le marché Entreprise, et le second pour le marché Public.

L'année 2011 confirme les bons résultats commerciaux de 2010, avec un peu plus de 3 millions d'euros de Prise d'Ordre (montant total des contrats signés en 2011 en prenant compte les revenus sur la durée de ces mêmes contrats) versus 2,9M€ en 2010.

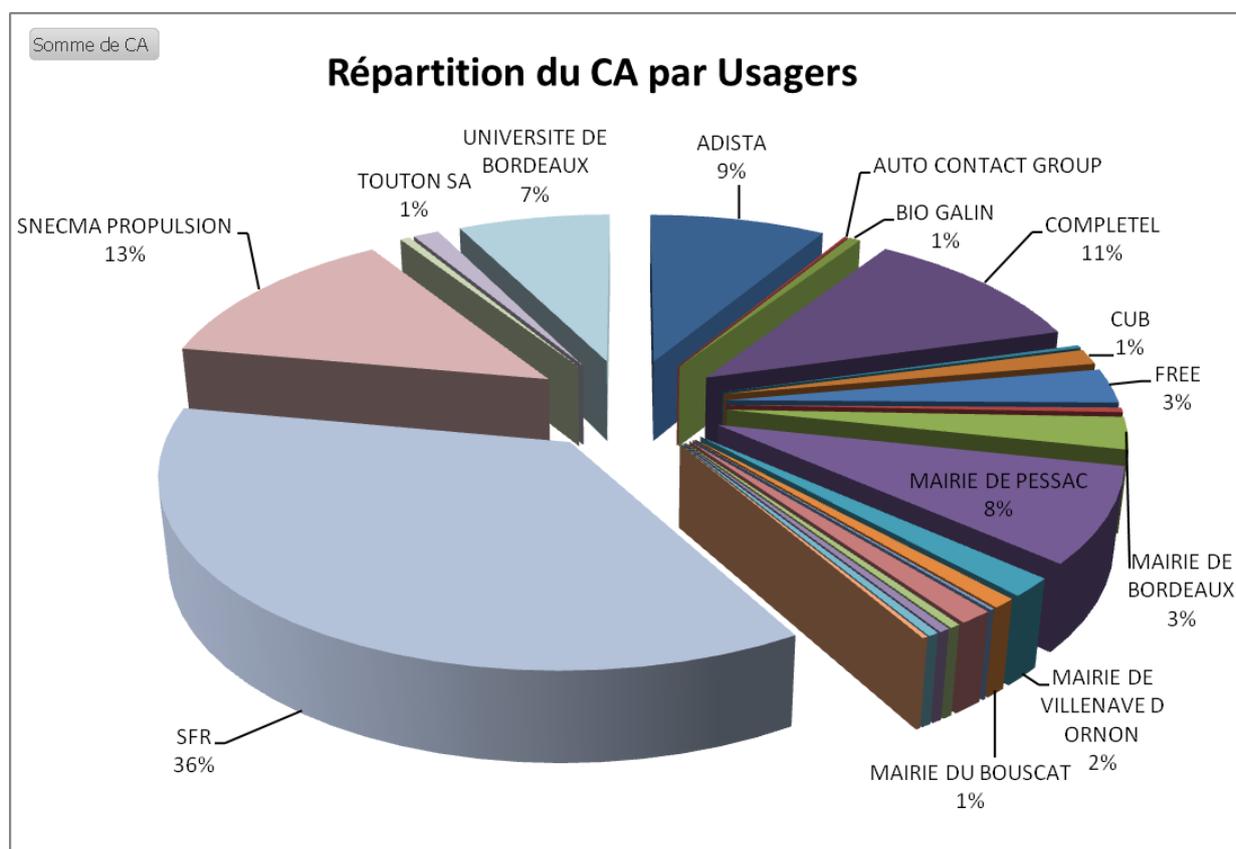
Des dossiers majeurs ont été signés et l'on peut notamment citer :

- Groupe Snecma (3 sites) : 440 K€ de Prise d'Ordre
- EDF (12 sites) : 308K€ de Prise d'Ordre
- Université de Bordeaux (23 sites) : 290K€ de Prise d'Ordre

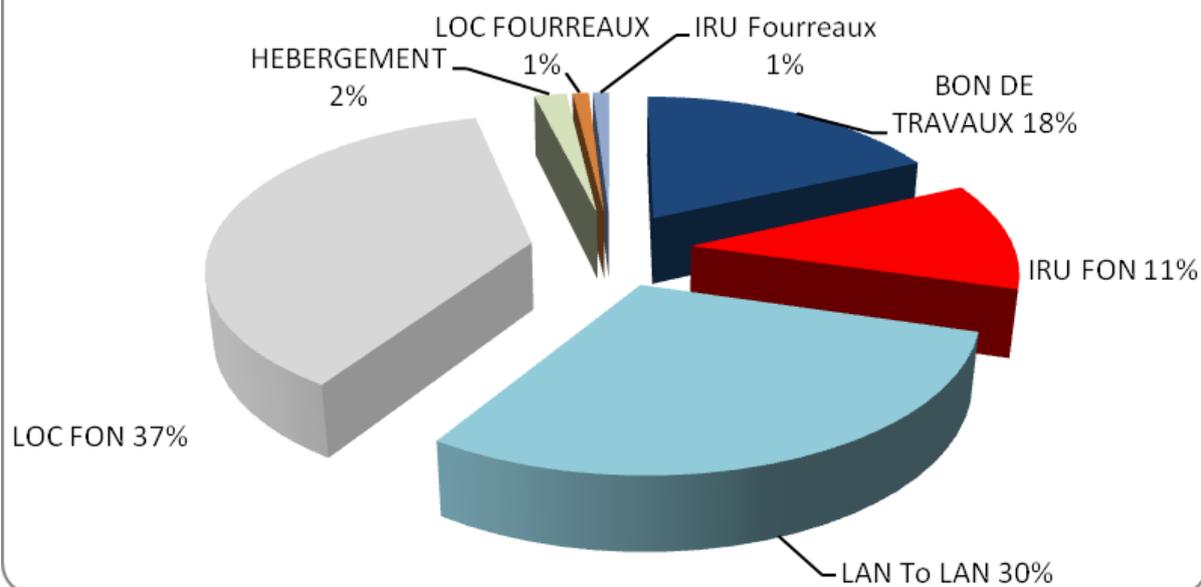
Le nombre de bons de commandes signés est en forte augmentation (+40%) avec néanmoins un Arpu en baisse de 30% à 28 K€ de CA par nouveau contrat.

Ces derniers constats s'expliquent par un élargissement de notre cible vers la tranche PME et le maintien des investissements augmentant par conséquent la capillarité et ainsi permettant la connexion du client au réseau avec des Frais d'accès aux services minoré.

Le graphique ci-après montre par usager et par service la répartition des 1,595 M€ de chiffre d'affaires annuel au titre de l'année 2011.



## Répartition des commandes par Produits



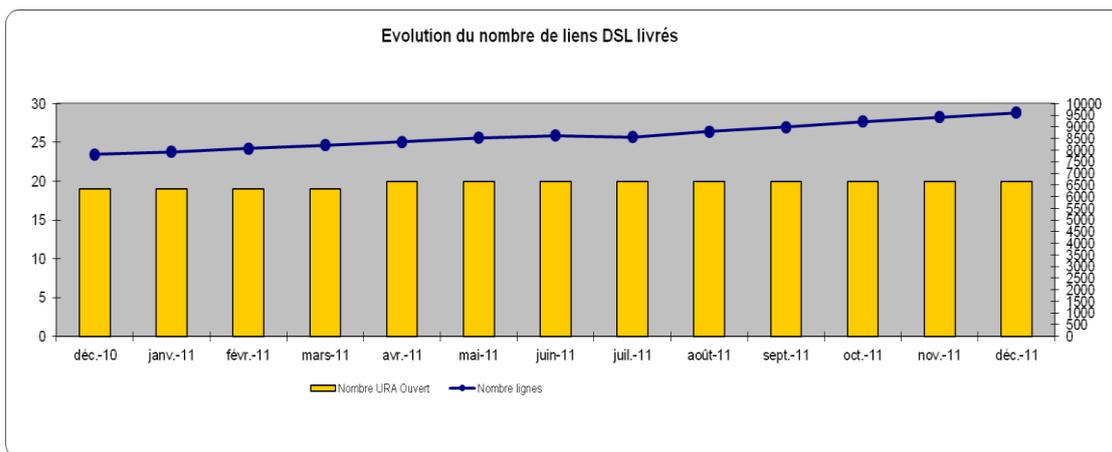
Les revenus DSL proviennent exclusivement de la fourniture de service « triple play », voix, télévision et Internet pour des administrés. La progression du nombre d'abonnés s'est faite régulièrement en fonction des ouvertures des centraux téléphoniques au dégroupage.

On peut constater sur 2011 une forte croissance dans la répartition des produits commercialisés sur les offres Location FON ainsi que pour le Lan to Lan.

### Le DSL :

Au 31 décembre 2011 sur les 20 centraux ouverts à la commercialisation, INOLIA comptait 9 603 liens activés sur le réseau. Sur l'année 2011, la progression est restée forte (+21%), elle est également dû à l'arrivée d'un nouvel opérateur DSL (BOUYGUES). Le NRA du Taillan Médoc (2 000 lignes adressables) a été ouvert commercialement en mai 2011.

Cela représente un taux de pénétration global de 16,27 % sur les 59 027 lignes adressables.

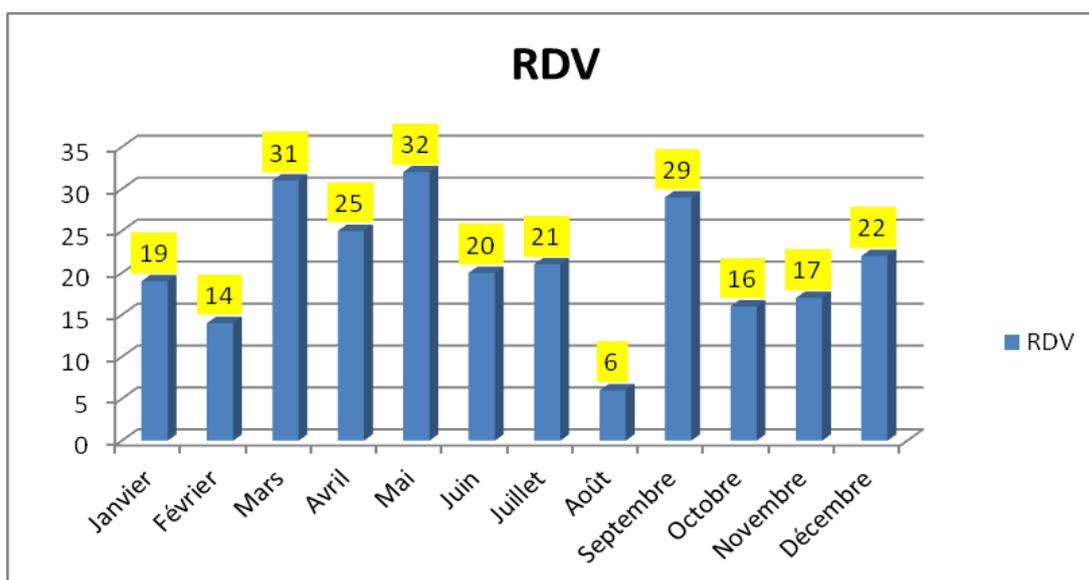


### III.5. Liste des demandes des usagers et des collectivités

#### Les Rendez-vous :

Sur l'année 2011, un peu plus de 250 rendez-vous ont été réalisés. 25% de ces rendez-vous ont donné lieu à des leads transmis auprès des opérateurs.

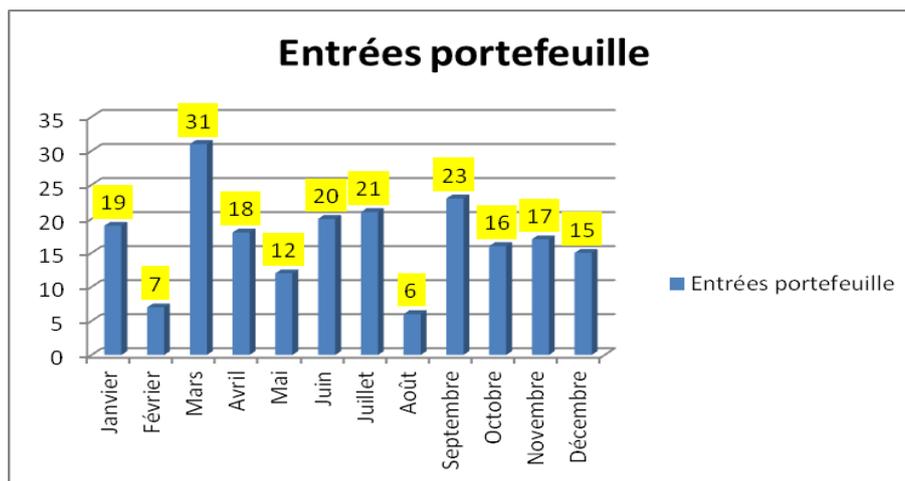
La moyenne de rendez-vous par mois est de 21 avec une répartition 20/80 entre établissements publics et entreprises privées.



#### Les entrées en portefeuilles :

Elles restent au niveau de 2010 (+0,5%) avec la répartition suivante selon les principaux donneurs d'ordres :

- SFR : 55%
- Completel : 17%
- Adista : 15%
- DSP Direct : 13%



**Les délais de signature d'affaires :**

Nous noterons dans le tableau ci-dessous une très légère amélioration du délai moyen de signature par rapport à 2010 mais qui reste encore éloigné du délai cible que nous nous sommes fixés à savoir 3 mois pour 2012.

Quelques explications à ce constat qui nous laisse entrevoir une évolution positive en 2012 :

- Nous constatons depuis 3 trimestres une nette amélioration avec un gain supérieur à un mois entre T2 et T4.
- La qualité des rendez-vous effectués les commerciaux d'Inolia, associée à des catalogues tarifaires opérateurs agressifs et qui laissent penser que nous devrions nous rapprocher du délai cible en 2012.

	DELAÏ MOYEN
T1 2011	4,2
T2 2011	5,3
T3 2011	4
T4 2011	3,6
2010	4,28

**III.6. Liste des usagers clients**

**III.7. Durant l'année 2011, 92 commandes ont été enregistrées. Pour rappel et information, 73 contrats avaient été signés entre INOLIA et les Usagers en 2010.**

**III.8. Les commandes passées fin décembre 2011 seront comptabilisées et déployées en 2012.**

2011 restera une bonne année commerciale avec une présence toujours accrue de la DSP sur le haut de marché comme le traduisent les signatures des comptes Snecma, EDF, Mairie de Villenave d'Ornon, Mairie de Cenon, Université de Bordeaux, etc...

L'orientation forte depuis septembre 2011 de la plupart des opérateurs sur le segment PME de 50 salariés et plus laisse présager une année 2012 où cette cible devrait être très contributive dans nos objectifs de croissance.

Fin 2011 Inolia a participé activement à un important appel d'Offre du Conseil Régional d'Aquitaine (Grepa III) et nous avons bon espoir que ce marché soit très impactant sur les résultats commerciaux 2012.

Liste des services :

BON DE TRAVAUX : Adduction d'un site client

LAN TO LAN : service de bande passante sur Fibre optique

IRU : service de droit d'usage sur Fibre optique

LOCFON : Location de Fibre optique

LOC FOURREAUX : Location de fourreaux

HEB : Hébergement

## Les usagers clients du réseau INOLIA signés en 2011

CLIENT	PRODUIT	Descriptif
ADISTA	LOC FON	MAHLER BESSE>CHBRE N-1
ADISTA	LOC FON	SOMEDICS
ADISTA	LOC FON	EOLE PORTES DE BEGLES
ADISTA	LOC FON	Terres Neuves Bat 23-Bat 51
ADISTA	LOC FON	AUVENCE déménagement
ADISTA	LOC FON	AEC
ADISTA	LOC FON	AQUITEM
ADISTA	BON DE TRAVAUX	PARC PHOTONIQUE(semi ret des lasers)
ADISTA	LOC FON	MAIRIE DE CENON SITE CENTRAL
ADISTA	LAN To LAN	CGCM
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE NEXTI
ADISTA	LOC FON	Public Idées Déménagement
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE LOGICA
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE AUVENCE
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE TENEO
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE PLEIONE
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE EOLITE
ADISTA	BON DE TRAVAUX	FERMETURE BOUCLE AQUI PROMOTION
ADISTA	LOC FON	Marie Brizard
ADISTA	BON DE TRAVAUX	LIB COVAGE
ADISTA	LAN To LAN	BOCCHIO L2L
ADISTA	LOC FON	BOCCHIO FON
ADISTA	LOC FON	EENOV
AUTO CONTACT GROUP	BON DE TRAVAUX	LIB AUTO CONTACT>ORANGE
BIO GALIN	BON DE TRAVAUX	INTERCO 2 SITES ZA BIO PARC
COMPLETEL	LOC FON	COFINOGA>MALRAUX
COMPLETEL	LOC FON	KPMG>MALRAUX
COMPLETEL	LOC FON	CCI BD>TDR
COMPLETEL	LAN To LAN	BANQUE DE France>NETCENTER
COMPLETEL	LOC FON	PBN nouveau site
COMPLETEL	LOC FON	LUMISCAPHE
COMPLETEL	LOC FON	I2S
COMPLETEL	LOC FON	AUVENCE
COMPLETEL	LOC FON	PRODWARE
COMPLETEL	LOC FON	WATO
COMPLETEL	LOC FON	CAMPUS DE BISSY
COMPLETEL	LAN To LAN	Upgrade Confinoga 10 à 20M
COMPLETEL	LAN To LAN	ATOOCALL
COMPLETEL	LOC FON	MIGRATION FLAMEL>CHBRE NC
COMPLETEL	LOC FON	MIGRATION EADS>CHBRE NC
COMPLETEL	LOC FON	SZICS33>NETCENTER
COMPLETEL	LAN To LAN	ALEMA AUTOMATION

CLIENT	PRODUIT	Descriptif
COVAGE	IRU FON	RENATER > Chbre Pierre Noailles Talence
CUB	LOC FON	DT PESSAC>LE HAILLAN + DT RIVE DROITE
CUB	LOC FON	SECURISATION
FREE	HEBERGEMENT	NRA LE TAILLAN
FREE	IRU FON	NRA LE TAILLAN MEDOC
GIRONDE HAUT DEBIT	BON DE TRAVAUX	LIB GHD>COMPLETEL
GIRONDE HAUT DEBIT	BON DE TRAVAUX	ALIM SUP
GIRONDE HAUT DEBIT	BON DE TRAVAUX	ALIM SUP
MAIRIE DE BORDEAUX	IRU Fourreaux	sousa medes-ravezie
MAIRIE DE PESSAC	IRU FON	INTERCO SITES MAIRIE
MAIRIE DE VILLENAVE D ORNON	IRU FON	INTERCO SITES MAIRIE
MAIRIE DE VILLENAVE D ORNON	IRU FON	MAIRIE SITE CENTRAL>3eme Circ CUB
MAIRIE DU BOUSCAT	IRU FON	Dojo>Mairie
NUMERICABLE	LOC FOURREAUX	RUE PAUL GROS FLOIRAC RESIDENCES
PORTES DE BEGLES(RST)	BON DE TRAVAUX	INTERCO 3 BAT
ROUTE DES LASERS	BON DE TRAVAUX	RACCORDEMENT 3 SITES ZA PHOTONIQUE
SCI PETIT CINEMA	BON DE TRAVAUX	INTERCO CHBRES BLD GODARD
SCI JLG CRISTAL	BON DE TRAVAUX	INTERCO IMMEUBLE ILOTB BASTIDE
SCI PETIT CINEMA	BON DE TRAVAUX	INTERCO CHBRE FT
SFR	LAN To LAN	LYCEE BLANQUEFORT
SFR	LAN To LAN	AG2R GAMBETTA
SFR	LAN To LAN	EUROVIA(migration site 2)>NETCENTER
SFR	LAN To LAN	SAFEGE ST MEDARD
SFR	LAN To LAN	PLEIN SUD COMMUNICATIONS
SFR	LAN To LAN	CUB SITE SUP RUE DE SEGUR
SFR	LOC FON	EDF TALENCE DLP 35081
SFR	LOC FON	EDF PESSAC DLP 35320
SFR	LOC FON	EDF MERIGNAC DLP 35303
SFR	LOC FON	EDF PESSAC DLP 35320
SFR	LAN To LAN	EDF MERIGNAC DLP 35303
SFR	LAN To LAN	EDF 4 BORDEAUX
SFR	LAN To LAN	EDF LE HAILLAN
SFR	IRU FON	SUPP SPOF TALENCE
SFR	LOC FON	DGAC MERIGNAC nvx liens
SFR	LAN To LAN	DOMOFrance BDX

III.9.

CLIENT	PRODUIT	Descriptif
SFR	LAN To LAN	BPCE
SFR	LOC FON	UNIV BDX PEY BERLAND
SFR	LAN To LAN	DOMOFRANCE SECURISATION
SFR	LAN To LAN	LANTZERATH
SFR	LAN To LAN	BNP PARTNERS
SFR	LAN To LAN	Manufacture Papiers Photographiques
SFR	LAN To LAN	ASTEK
SFR	LAN To LAN	UNIVERSITE BDX III LEO SAIGNAT>NETCENT
SFR	LOC FON	BAT B8 UNIV BDX
SFR	LAN To LAN	FLAMEL
SFR	LAN To LAN	AUDEMAT
SFR	LAN To LAN	MACSF
SFR	LAN To LAN	DIRECCTE>NETCENTER (100Mbts)
SFR	LAN To LAN	DIRECCTE>NETCENTER (150Mbts)
SFR	LAN To LAN	SPIE TALENCE
SFR	IRU FON	EDF CENON Jean ZAY (FON)
SFR	IRU FON	EDF Le BOUSCAT (FON)
SFR	IRU FON	EDF FLOIRAC (FON)
SFR	IRU FON	EDF BORDEAUX Emile Counord (FON)
SFR	IRU FON	EDF LE HAILLAN Blue Park (FON)
SFR	LAN To LAN	SDS
SFR	LAN To LAN	JAMMES
SNECMA PROPULSION	LOC FON	SNECMA>CAPE>SNPE
SYNTIS(ex model FX)	LOC FON	BAIE MODEL FX>POP COGENT
TOUTON SA	LOC FON	BAIE NETCENTER
TOUTON SA	HEBERGEMENT	5 PAIRES DE FON TOUTON SA>NETCENTER
UNIVERSITE DE BORDEAUX	LOC FON	CRDP>Chbre Bastide
UNIVERSITE DE BORDEAUX	LOC FON	UNIVERSITE DE BDX INTERCO 23 SITES

### III.10. Politique tarifaire et son évolution

#### III.10.1. Evolution des tarifs en 2011

##### ➤ DSL Grand Public

Courant 2011, INOLIA a fait évoluer sa gamme « DSL Grand Public ».

INOLIA en accord avec la Communauté Urbaine de Bordeaux a souhaité apporter des modifications à son catalogue tarifaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

INOLIA GAMME ADSL Grand Public - Tarifs			
Prix Applicable au 01/01/2011			
Les prix sont en € HT			
<b>Porte de Livraison en Hébergement</b>			
FAS d'interconnexion Ethernet Livraison / Port		Frais mensuels / Port	
Ethernet 10M	1 500	Ethernet 10M	550
Ethernet 20M	1 500	Ethernet 20M	700
Fast Ethernet	1 500	Fast Ethernet	1 100
Giga Ethernet	5 000	Giga Ethernet	2 750
<b>Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs ou FAI en dégroupage partiel</b>			
Frais d'Accès aux Services / Port DSL		Redevance Mensuelle en € HT / ligne DSL	
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	60	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	13,14
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	60	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	10,30
<b>Liens d'Accès Distribués aux Opérateurs ou FAI en dégroupage total</b>			
Frais d'Accès aux Services / Port DSL		Redevance Mensuelle en € HT / ligne DSL	
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	50	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA <4500)	18,95
ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	50	ADSL GP Débit max (jusqu'à 8mbps) ou ADSL2+ (jusqu'à 20mbps) (URA >4500)	17,21
<b>Options Récurrentes</b>			
Transport et connectivité IP (mensuel)			
par Mbps mesuré sur la porte	50,0		
Collecte Nationale (mensuel par accès)			
Acheminement national	2,3		
<b>Options Ponctuelles et autres informations tarifaires</b>			
Option ponctuelle			
Resiliation Dégroupage Partiel	35,0		
Resiliation Dégroupage Total	15,0		
Perte - Notification	0,0		
Accessoires tarifaires			
Signalisation à tort	125,8		
Commande non-conforme	41,0		
Intervention à tort	300,0		
Migration 1 > 1 Dégroupage Partiel	60,0		
Migration 1 > 1 Dégroupage Total	50,0		
Migration partiel vers total	50,0		

➤ DSL Entreprise

Courant 2011, INOLIA a fait évoluer sa gamme « DSL Entreprise ».

INOLIA en accord avec la Communauté Urbaine de Bordeaux a souhaité apporter des modifications à son catalogue tarifaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

INOLIA GAMME DSL Entreprise - Tarifs			
Prix Applicable au 01/01/2011			
Les prix sont en € HT			
Porte de Livraison en Hébergement			
Débit de la porte de livraison	FAS	Redevance Mensuelle en Hébergement INOLIA	Redevance Mensuelle en site distant
Ethernet 10M	1 500,00 €	-	550,00 €
Ethernet 20M	1 500,00 €	-	700,00 €
Fast Ethernet	1 500,00 €	500,00 €	1 100,00 €
Giga Ethernet	5 000,00 €	1 500,00 €	2 750,00 €
Liens d'Accès en ADSL IP en zone du Délégué ou zone de revente			
Gamme	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle
DSLE 0,5A	128/512	300,00 €	55,00 €
DSLE 1A	256/1024	300,00 €	65,00 €
DSLE 2A	256/1640	300,00 €	65,00 €
Liens d'Accès en SDSL en technologie IP en zone du Délégué ou zone de revente			
Gamme Monopaire			
Gamme	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle
DSLE 0,5S	512	300,00 €	65,00 €
DSLE 1S	1024	300,00 €	80,00 €
DSLE 2S	1640	300,00 €	80,00 €
Gamme bi-paire			
Gamme	Débit IP garanti	Frais d'accès au service	redevance mensuelle
DSLE 0,5S	512	350,00 €	90,00 €
DSLE 1S	1024	350,00 €	100,00 €
DSLE 2S	1640	350,00 €	100,00 €
DSLE 4S	3604	350,00 €	200,00 €
Options Récurrentes			
Option	frais de mise en oeuvre	redevance mensuelle	
Livraison hors DSP	sur devis	sur devis	
GTR 4 heures JO/HO	incluse	incluse	
GTR +24/24 7/7	-	22 €/accès	
Options Ponctuelles et autres informations tarifaires			
Option ponctuelle		Prestation de desseeete interne	
Changement de débit	200,00 €	de 0 à 3 mètres	Gratuit
changement de site	sur devis	de 3 à 60 mètres	300,00 €
		au-delà de 60 mètres	sur devis
Accessoires tarifaires			
signalisation intervention à tort	130,00 €		
commande non conforme	50,00 €		
Intervention à tort	300,00 €		

### III.10.2. Evolution tarifaire souhaitée pour 2012 :

INOLIA a prévu une évolution tarifaire de la gamme « Lan to Lan » et « DSL Grand Public » et « DSL entreprise »

En effet Inolia souhaite répercuter dans ces offres DSL, les baisse tarifaires qui seront mise en place dans le cadre du nouveau catalogue d'accès à la boucle locale.

Par ailleurs Inolia souhaite aussi apporter des modifications à son catalogue tarifaire Lan to Lan en 2012 afin de se maintenir sa compétitivité face aux nouvelles tarifications de l'offre CE2O de l'opérateur Orange.

Ces nouvelles tarifications seront effectives à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### ***III.11. Perspectives Commerciales sur l'exercice à venir***

Au 31 décembre 2011, INOLIA a contractualisé avec plus de **22** opérateurs dont plus de la moitié sont des opérateurs ayant une présence essentiellement locale.

A ce titre, les forces commerciales d'INOLIA se rendent régulièrement sur le terrain afin de les épauler dans leurs démarches de commercialisation du réseau.

Aussi au titre de l'année 2012, INOLIA prévoit le raccordement en fibre optique de 100 nouveaux sites de type entreprises ou de collectivités territoriales.

Dans la continuité de 2011, la stratégie d'INOLIA sur l'année à venir se décline de la manière suivante autour de trois cibles principales :

- La vente de services de type DSL sur des accès dégroupés par Inolia aux usagers opérateurs pour le raccordement en offre "Triple Play" pour les administrés
- Le raccordement d'entreprises au réseau au travers de fibre optique par l'intermédiaire des opérateurs usagers ou dans certain cas bien particuliers directement par Inolia,
- La réponse aux appels d'offres des collectivités territoriales pour la mise en place de réseaux privés interconnectant leurs sites,

Concernant la vente de produits DSL, Inolia pense franchir la barres des 10 000 clients raccordés à son réseau d'ici la fin de l'année 2012.

## **IV.**

## I. Volet technique

### IV.1. Description des moyens techniques et humains mis en œuvre

#### IV.1.1. Organisation de la société INOLIA

Créée le 25 Juillet 2006, la société Inolia SA s'est substituée à LD Collectivités le 23 Septembre 2006 dans ses droits et obligations nés au titre de la délégation de service public octroyée par la Communauté Urbaine de Bordeaux, pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunication à haut débit.

La société Inolia SA a un capital initial de 37 000 Euros. Le 8 mars 2007, par décision du Conseil d'Administration, le capital de la société INOLIA SA a été porté à 5 500 000 € par création et émission de cinq millions quatre cent soixante-trois mille (5.463.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de un euro chacune. La totalité de ces actions a été souscrite par la société LD Collectivités qui détenait à cette date 99,32% du capital.

Le 18 décembre 2007, le Conseil d'Administration acceptait l'entrée au capital d'Inolia SA du partenaire institutionnel la Caisse des Dépôts et Consignations, à hauteur de 40 %.

Le capital d'INOLIA SA était détenu fin 2010 comme suit

- 59,99% : SFR Collectivités
- 40% : Caisse des Dépôts et Consignations
- 0,01% : 6 minoritaires

Pour rappel Inolia avait obtenu le 25 Septembre 2006 de la part de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) un récépissé de déclaration référencé 06/2588 lui permettant de fournir des réseaux de communications électroniques ouverts au public et de fournir des services des réseaux de communications électroniques autres que des services téléphoniques conformément aux dispositions de l'article L33-1 du Code des Postes et Télécommunications et avait signé avec France Télécom Orange en Octobre 2006 la Convention d'Accès à la Boucle Locale de France Télécom permettant la commande des salles de dégroupage.

Durant les trois premières années du contrat de délégation de service public, Inolia a consacré l'essentiel de ses actions au déploiement de son réseau structurant.

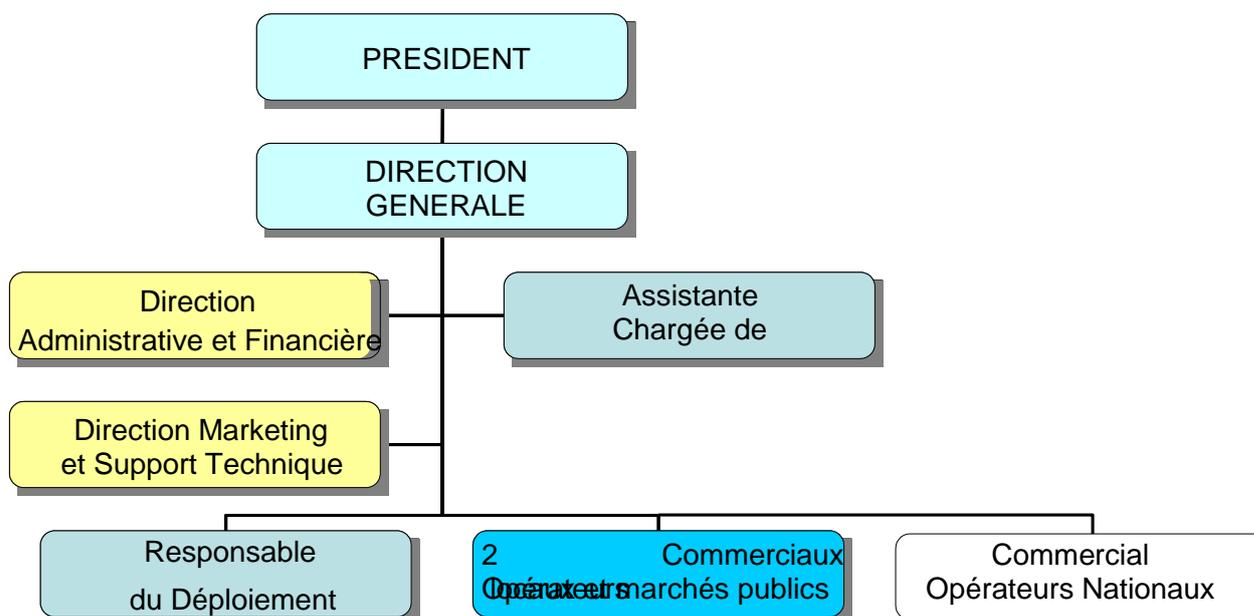
Au début de l'année 2009, le déploiement initial étant terminé, Inolia s'est alors concentré sur le raccordement des clients ainsi que sur le renseignement des différentes bases de données nécessaires à l'analyse par le délégant.

En ce qui concerne le déploiement, l'organisation mise en place par Inolia est toujours structurée pour déléguer la maîtrise d'œuvre à des entreprises autour de 3 grands axes :

- Etude des raccordements par la production de dossiers sites
- Génie civil
- Dégroupage

Par ailleurs Inolia se charge d'assister la Communauté Urbaine dans la définition des nouveaux projets de déploiement d'infrastructure de type fourreau qu'elle installe à l'occasion de travaux structurants sur le domaine public routier de sa compétence.

La structure fonctionnelle directe de la société Inolia en 2011 est synthétiquement la suivante :



Les fonctions « bleues » traduisent les fonctions propres à Inolia, dédiées à la société ad hoc et à son activité, et qui permettent à celle-ci de se déployer efficacement sur un marché local en parfaite connaissance et maîtrise des caractéristiques géographiques et commerciales de celui-ci.

Les fonctions « jaunes » sont associées à des fonctions mutualisées génériques sous-traitées notamment aux actionnaires du délégataire, et ce dans une optique de capitalisation des compétences mais surtout de rationalisation des coûts pour la société ad hoc.

Au total, et sur un bilan fin 2011 du nombre d'employés travaillant sur le projet de déploiement du Réseau Haut Débit communautaire, il apparaît que :

- 7 collaborateurs travaillent spécifiquement pour la société ad hoc,
- 1 collaborateur commercial chargé des acteurs nationaux pour le compte d'Inolia et d'autres filiales de l'actionnaire de la société ad hoc titulaires de Délégations de Service Public et mobilisé au sein de ce dernier,
- 10 employés sont mobilisés au sein des actionnaires de la société ad hoc pour remplir les fonctions génériques, tels la cartographie ou le traitement des commandes
- 15 employés travaillent directement sur le déploiement des clients finaux sur l'infrastructure Inolia.

La répartition des différentes quotes-parts des personnels directement affectés à la société est la suivante :

Fonction	quote-part ETP
'-> Arnaud Fouchet : Directeur Général	60%
'-> Alain Morales : Directeur Régional	10%
'-> Agnès Lalande : Assistante	80%
'-> Laurence Piguët : Assistante	10%
'-> Cyril Menet : Resp Déploiement	80%
'-> Philippe Liot : Commercial	30%
'-> Paul-Eric Heugas : Resp Commercial	63%
Masse salariale totale refacturée	186 122,40 €
Coeff charges patronales (48,73%)	90 704,43 €
<b>TOTAL</b>	<b>276 826,83 €</b>

Pour ce qui est des fonctions mutualisées chez SFR Collectivités, nous avons la répartition suivante :

Fonction	quote-part ETP
Cartographie	4,7%
Marketing / Dir. Commerciale	8,9%
Coordination Déploiement	9,4%
Assistante Dir. Générale	5,0%
Business Développement	3,8%
Assistance BP - sujets transverses	5,9%
Direction Générale	4,7%
Masse salariale totale refacturée	57 952,55 €
Coeff charges patronales (48,73%)	28 242,45 €
Coeff peines et soins (5%)	4 309,75 €
<b>TOTAL</b>	<b>90 504,75 €</b>

Concernant les fonctions mutualisées chez l'actionnaire ad hoc, SFR

Fonction	quote-part ETP - Inolia
Assistance juridique	
Services généraux	
Assistance financière (Comptabilité-fiscalité-trésorerie-gestion)	
Support RH (gestion-relations sociales-payé)	
Communication interne	
Fonction achats	
Réglementation-stratégie	
Total refacturé	42 816,19 €
forfait	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>57 816,19 €</b>

## IV.1.2. Sous-traitance

### IV.1.2.1. Etudes et Travaux de Génie Civil

Au cours de l'année 2011 comme depuis le début de déploiement du réseau, INOLIA recourt au sous-traitant pour la partie de construction des raccordements clients en fibre optique.

Il est à noter qu'Inolia sous-traite les travaux de génie civil et de fibre optique à des entreprises basées sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Les principaux prestataires d'Inolia sont :

- FMP
- Sogea Sud Ouest
- Ineo
- Graniou

### IV.1.2.2. Infrastructures utilisées

Le déploiement d'Inolia s'est réalisé dans un esprit de partenariat entre les collectivités et le concessionnaire, avec pour objectif principal l'utilisation d'infrastructures existantes lorsque cela était faisable.

Les réunions de travail avec les services techniques des communes et les services de voiries de la Communauté Urbaine de Bordeaux ont permis d'identifier des linéaires de fourreaux utilisables, permettant de faciliter le déploiement de l'infrastructure passive.

Ainsi en complément aux travaux de génie civil, des infrastructures tierces d'opérateurs nationaux, tels SFR, Verizon, Bouygues Télécom, I21, ou de collectivités ont été utilisées dans le but d'optimiser les délais et les coûts de réalisation du projet.

Les synergies sont d'ailleurs recherchées de manière systématique en préalable à toute décision d'engager des travaux de génie civil.

Il est à signaler que les infrastructures présentes dans le tramway sont désormais utilisées puisque la fibre optique est déployée dans ces infrastructures propriété de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Enfin, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire menée par la Communauté Urbaine de Bordeaux, et comme prévu dans l'avenant n°3 signé entre les parties, il a été mis à disposition d'Inolia 48 kilomètres de réseau supplémentaire dans le cadre de cet avenant.

De plus en vue de réduire ses coûts de raccordement Inolia utilise les nouvelles offres relatives à l'utilisation des infrastructures de fourreaux de l'opérateur Orange. Compte tenu du dynamisme commercial de la société, le linéaire de fourreau en location auprès d'Orange mais intégrant des fibres optiques propriété d'Inolia devrait fortement augmenter dans les années à venir

### IV.1.2.3. Déploiement des équipements actifs et dégroupage

Le déploiement des équipements permettant « d'allumer la fibre optique » et de dégroupier les NRA de l'opérateur historique est un élément majeur de la réussite du projet de la Communauté Urbaine de Bordeaux. En effet, la complexité des techniques liées au dégroupage des paires de cuivre ainsi que la parfaite maîtrise des processus organisationnels et informatiques associés ne peuvent être apprises par la société ad hoc sur un délai de déploiement et de commercialisation aussi court que celui défini dans le contrat de DSP. Il lui a donc été nécessaire d'acquérir ces compétences et ce savoir-faire auprès d'un acteur externe sur une prestation mixte incluant des solutions DSL pour les particuliers et pour les entreprises.

C'est la raison pour laquelle Inolia a choisi de s'appuyer sur la société SFR pour cette prestation, bénéficiant ainsi de son expérience et de son leadership national dans le dégroupage pour réussir et sécuriser les jalons de déploiement fixés au sein de l'échéancier défini par le Délégrant. Bien que le déploiement initial des NRA soit achevé, Inolia se doit de faire évoluer son réseau de manière à répondre aux besoins de ses opérateurs usagers, c'est pourquoi au cours de l'année 2010 des extensions d'équipements ont été réalisées et qu'un suivi permanent la capacité est effectué.

Ainsi la maîtrise d'œuvre du déploiement des équipements actifs (ingénierie, installation) ainsi que du dégroupage (demande de devis, passage de commandes à France Télécom, recette des salles, préparation des conventions locales) ont été confiés à SFR sous le contrôle d'Inolia. Pour chacun des segments (dégroupage, équipements IP, équipements de transmission, le responsable de déploiement d'Inolia s'appuie sur un chef de projet spécialisé qui pilote ces activités.

En mai 2011, Inolia a déployé le NRA du Taillan Médoc (2000 usagers), dans des locaux construits par la mairie offrant un service « Triple Play » aux usagers éligibles présents sur ce NRA.

#### ***IV.2. Modification éventuelle de l'organisation des services***

Au cours de l'année 2011, l'organisation des services n'a pas subi de modification pour la partie déploiement.

En revanche dans l'optique de renforcer nos relations avec nos différents partenaires, Inolia a intégré dans ses effectifs un nouveau commercial en charge de la prospection auprès des opérateurs sur le segments de PME.

#### ***IV.3. Travaux d'établissement et d'entretien de l'infrastructure***

L'infrastructure déployée au 31 décembre 2011 représente :

- 486 414 mètres linéaire de génie civil déployé
- 91 170 mètres linéaire de fourreaux mis à disposition par le délégant au titre de la convention
- 83 459 mètres linéaire de fourreaux mis à disposition par le délégant dans le cadre de l'avenant 3 dont 48 km mis à disposition en 2011
- 2 Point de Présence Opérateurs installés l'un sur le site de Bordeaux Lac, le second sur la commune de Pessac
- Adduction des 20 centraux téléphoniques du territoire communautaire.

##### Travaux d'entretien de l'infrastructure en 2011 :

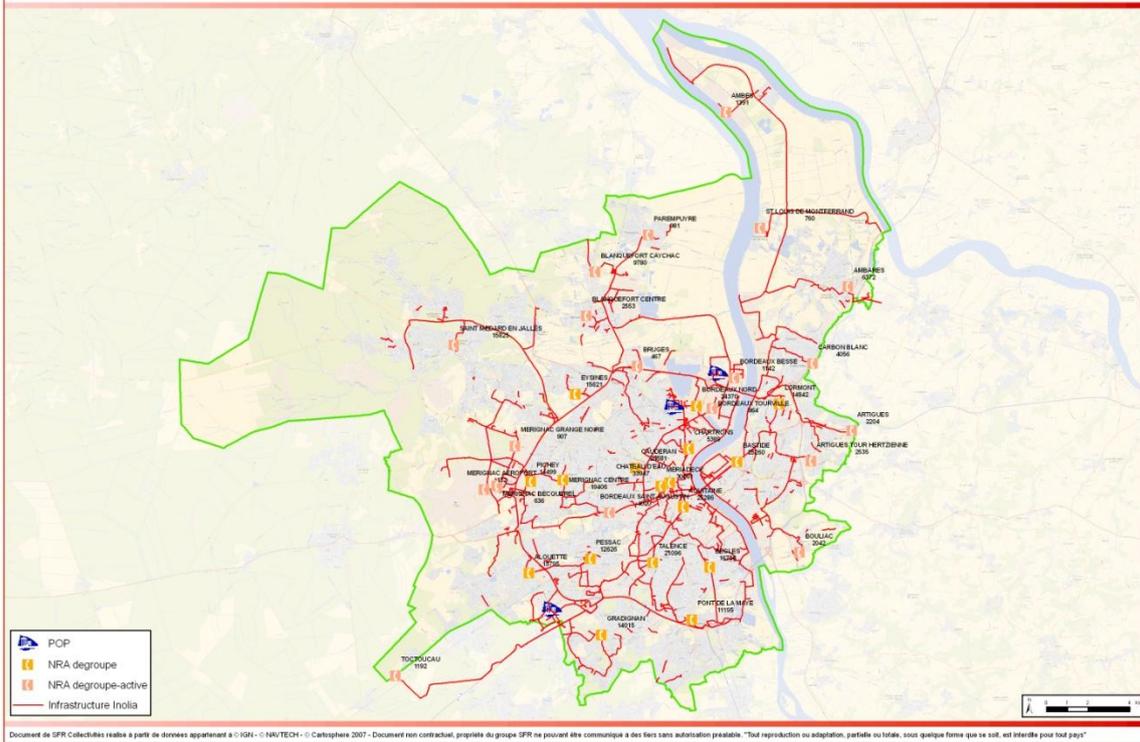
Inolia a augmenté le débit de son infrastructure principale en créant un lien optique entre le POP de Pessac et celui d'un opérateur situé à Villenave d'Ornon.

Dans le cadre de l'augmentation du nombre d'abonnés dans les NRA de Carbon Blanc, de Blanquefort et de Saint Médard en Jalles, Inolia a ajouté des cartes dans les DSLAM présents dans ces 3 NRA.

Enfin, Inolia a optimisé la sécurisation du NRA de Lormont en l'intégrant dans une nouvelle boucle optique.

##### **Le réseau :**

En date du 31 Décembre 2011



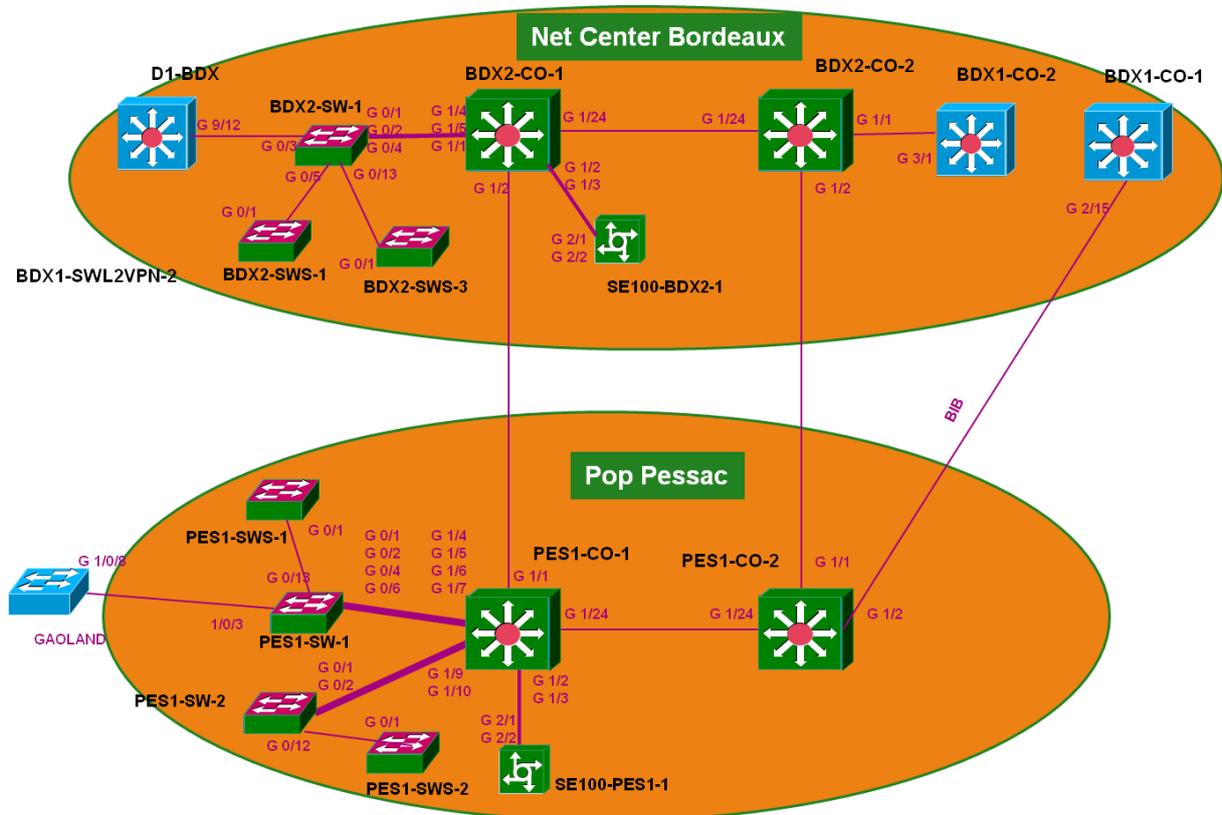
**L'architecture active :**

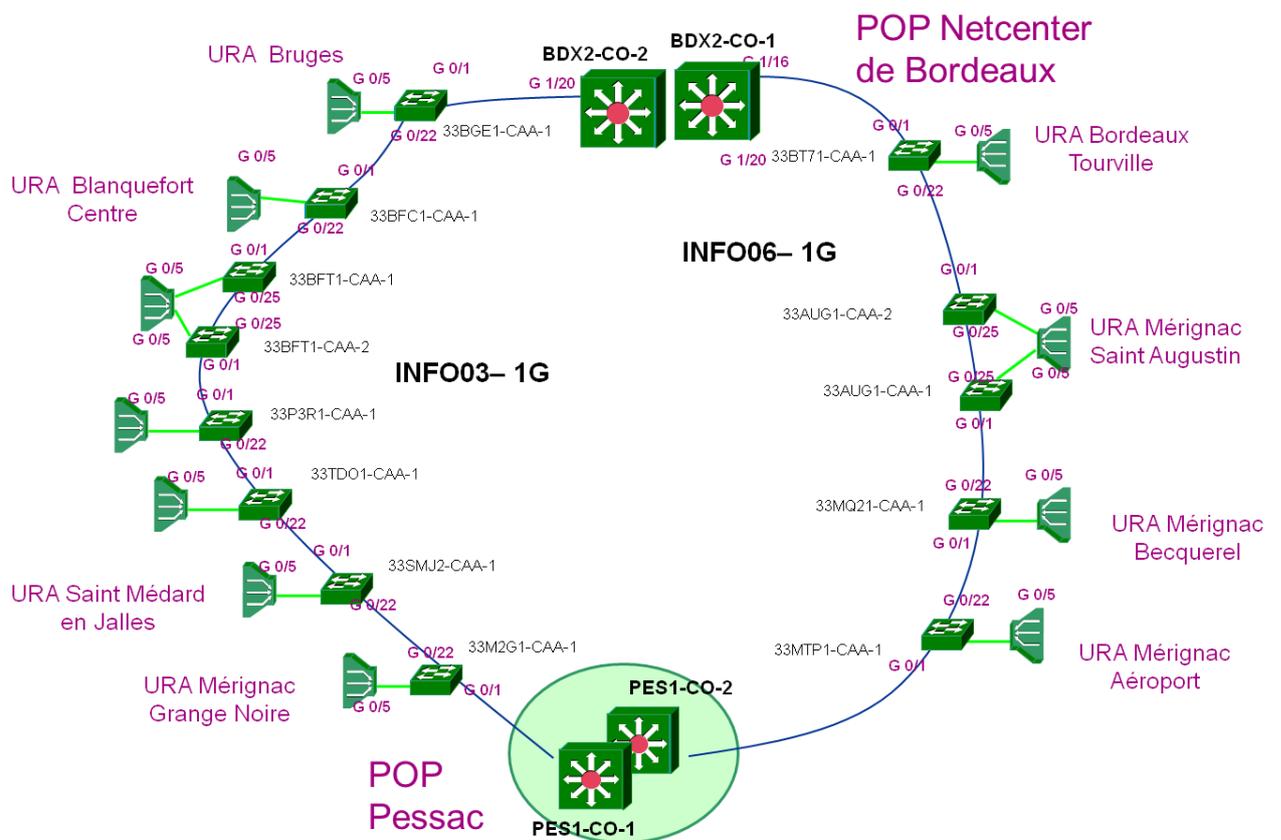
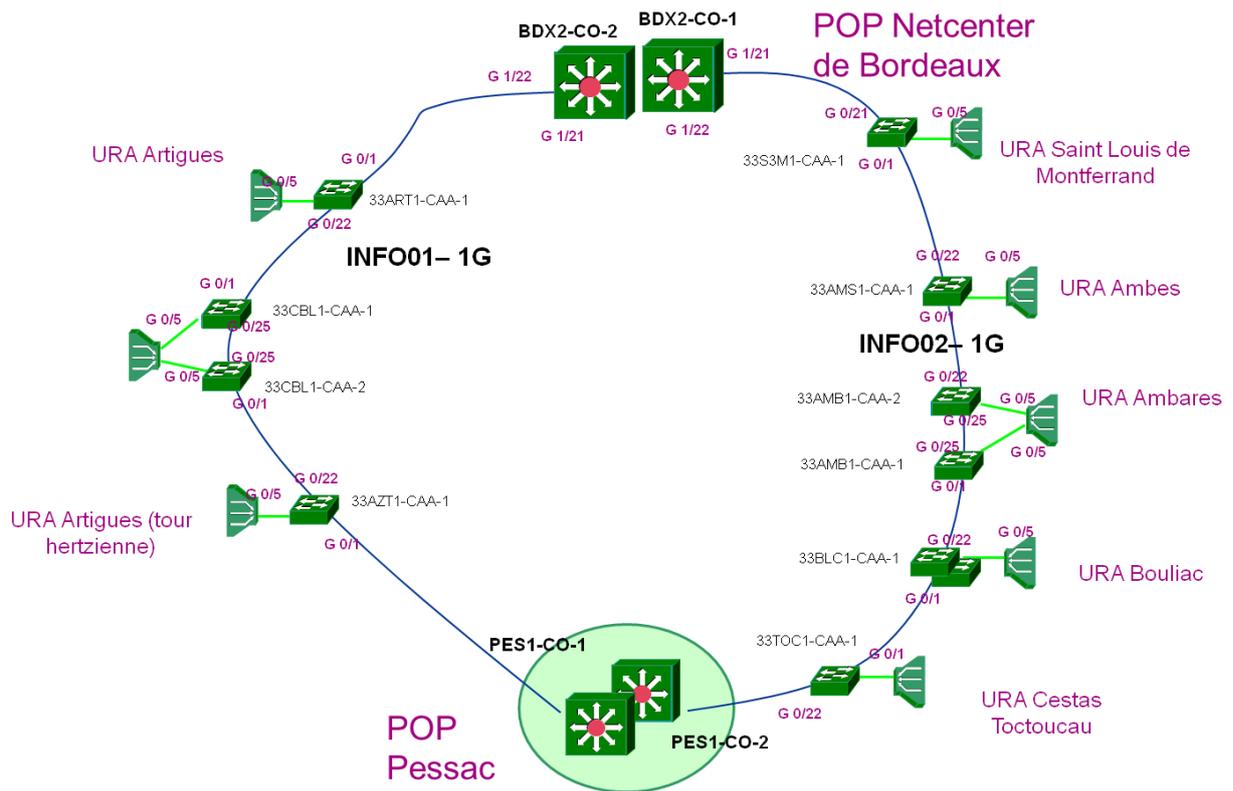
Le réseau est divisé en 4 boucles raccordées sur les deux POP présents sur le territoire de Bordeaux.

Dans les POP sont installés des équipements de collecte des liens activés sur Fibre optique de type LAN to LAN.

A partir des POP, les opérateurs présents sur le réseau peuvent si ils le désirent accéder à de la bande passante Internet (Peering)

Les schémas ci-après décrivent l'architecture :





#### **IV.4. Evènements prévus pour l'année à venir**

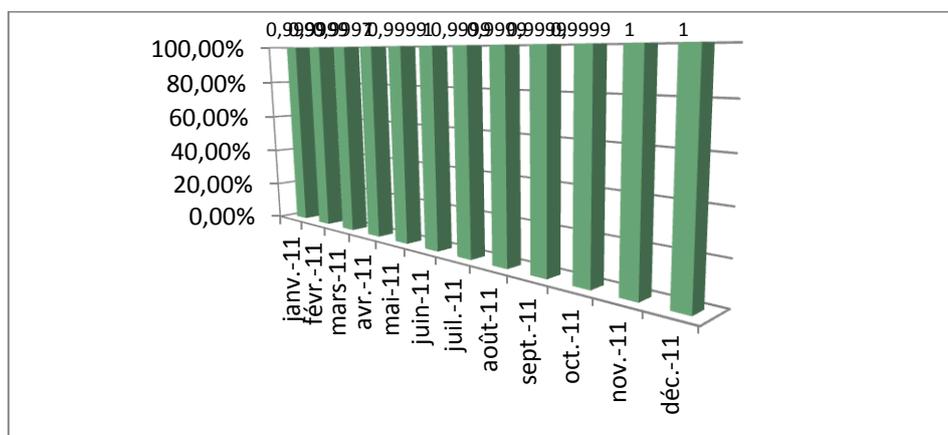
Au cours de l'année 2012, INOLIA va continuer le déploiement de l'infrastructure passive par le raccordement d'une centaine de nouveaux clients (GREPA, NODE B etc...), prévoit de désaturer la rocade de Bordeaux et traverser le pont Bacalan Bastide.

#### **IV.5. Etat de disponibilité de la capacité de l'infrastructure mois par mois**

Le taux de disponibilité du réseau au cours de l'année 2011 avoisine les 100%.

Les principales causes de pannes sont dues à des travaux sur les voiries ayant endommagés nos câbles et déclenchant une maintenance pour réparer nos fibres coupées.

##### **Taux de disponibilité du réseau en 2011**



#### **IV.6. Evolution générale de l'état des matériels et équipements exploités**

Les matériels actifs déployés au cours des années 2007 et 2008 sont en parfait état de fonctionnement et ne nécessitent aucun changement particulier.

Sur le réseau, on constate d'après les tableaux et cartes ci-dessous que certains NRA atteignent deux NRA atteignent le taux de saturation (fixés à 95%). Inolia est en cours de désaturation sur les URA d'Ambes et de Parempyure en ajustant la capacité sur ces NRA par l'adjonction de cartes ou châssis supplémentaires. Concernant les URA d'Artigues près Bordeaux et celui d'Ambares, ils sont proches du taux de saturation mais le nombre de ports encore disponibles étant conséquents rien n'a pour l'instant été engagé mais cela sera probablement nécessaire sur l'année 2012.

Concernant les câbles de renvoi pas de remarques particulières.

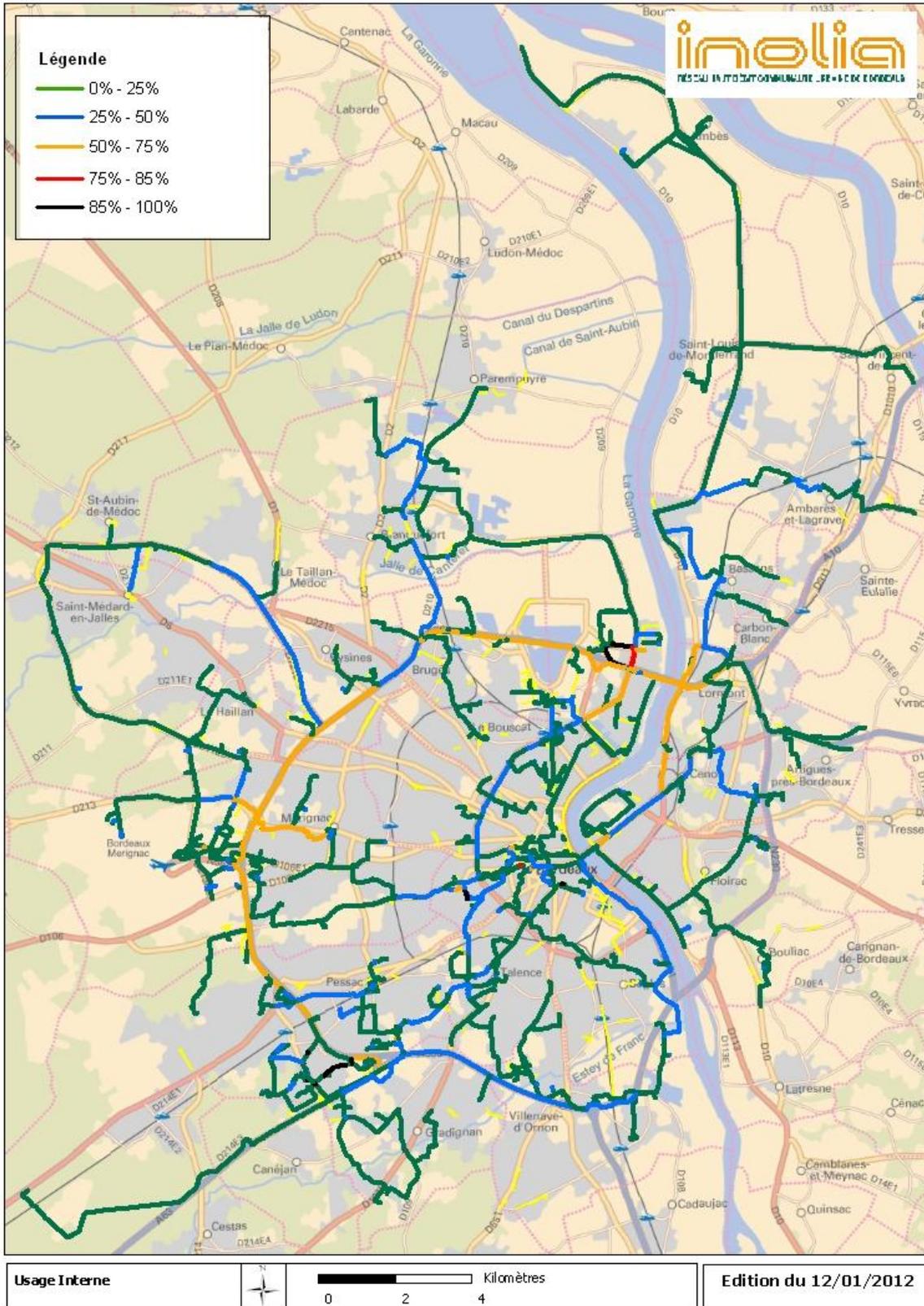
Au cours de l'année 2012 une vigilance particulière sera exercée sur les NRA qui à ce jour ont un taux de saturation compris entre 80% et 95 %.

Répartiteur	31/12/11	Nbr chassis	Nbr carte	Capacité	delta restant	Taux de saturation	capacité cable de renvoi	% de saturation des câbles de renvoi
ARTIGUES HERTZIENNE	776	2	17	816	40	95,10%	896	86,61%
TOURVILLE	20	1	3	144	124	13,89%	448	4,46%
MERIGNAC AEROPORT	20	1	2	96	76	20,83%	256	7,81%
LE TAILLAN MEDOC	318	1	8	384	66	82,81%	448	70,98%
MERIGNAC SAINT AUGUSTIN	1022	2	29	1296	274	78,86%	1792	57,03%
AMBES	381	1	8	384	3	99,22%	448	85,04%
BOULJAC	351	1	14	672	321	52,23%	768	45,70%
CARBON BLANC	876	2	26	1248	372	70,19%	1344	65,18%
BRUGES	105	1	3	144	39	72,92%	224	46,88%
PESSAC TOCTOUCAU	257	1	11	528	271	48,67%	672	38,24%
BORDEAUX BESSE	4	1	1	48	44	8,33%	128	3,13%
ARTIGUES	765	2	17	816	51	93,75%	896	85,38%
MERIGNAC BECQUEREL	4	1	4	192	188	2,08%	224	1,79%
SAINT LOUIS DE MONTFERRAND	346	1	8	384	38	90,10%	448	77,23%
BLANQUEFORT CENTRE	224	1	14	672	448	33,33%	768	29,17%
PAREMPUYRE	373	1	8	384	11	97,14%	448	83,26%
SAINT MEDARD EN JALLES	1395	4	38	1824	429	76,48%	1536	90,82%
AMBARES	1484	3	33	1584	100	93,69%	1792	82,81%
MERIGNAC GRANGE NOIRE	20	1	6	288	268	6,94%	448	4,46%
BLANQUEFORT CAYCHAC	862	3	24	1152	290	74,83%	1920	44,90%

Concernant les switch de collecte des services LAN to LAN, des ajustements ont été réalisés au cours de l'année 2011 afin d'augmenter considérablement la capacité. Pour se faire nous avons migré les équipements Huawei S5624 qui comportait seulement 24 ports vers de Huawei S93 ayant 96 ports et une capacité de commutation beaucoup plus élevée.

Point de collecte	Equipements	Saturation /équipement	Saturation du POP
POP BORDEAUX	BDX2-SW- 1	100%	48%
	BDX2-SW-2	0%	
	BDX2-SWS-3	60%	
POP PESSAC	PES1-SW-1	0%	29%
	PES1-SW-2	62%	
	PES1-SWS-1	100%	
	PES1-SWS-2	100%	

La partie passive est elle aussi scrutée en permanence et au cours de l'année 2011, deux opérations majeures de désaturation sont intervenues puisque nous avons renforcé les adductions des POP de Bordeaux et de Pessac avec des câbles 720 fibres, la saturation sur les adductions vers les points de concentration est à la fin de l'année 2011 de 22%.



➤ Evènements prévus sur 2012 : Sécurisation et Désaturation du réseau

INOLIA a prévu de mettre en service un lien de sécurisation complémentaire prévu en février 2012

Les investissements prévus au cours de la délégation pour assurer le renouvellement et la modernisation du réseau sont les suivants :

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025
<b>INFRASTRUCTURES PASSIVES</b>														
Capacité (Désaturation et Upgrade réseau)	101 382	176 004	167 883	159 900	150 443	141 761	86 246	80 890	74 718	71 570	22 514	26 417	31 283	36 199
<b>INFRASTRUCTURES ACTIVES</b>														
FT (espace dédié et localisation distante)	7 875	18 802	12 931	7 158	320	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Equipements de transmission	0	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
Equipements IP accès (DSLAM+ZAC+CPE)	113 689	114 171	98 007	69 162	52 691	35 410	45 923	43 568	44 745	42 390	17 663	15 308	3 533	2 355
Equipements DSLAM	0	48 846	33 592	18 596	832	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Refresh Technologique					200 000					200 000				

La partie passive comprend exclusivement des câbles de fibre optique ou bien des sécurisations de réseau réalisées en vue d'améliorer la qualité du réseau pour les Usagers.

La partie active comporte une partie relative au renouvellement des équipements dû à l'obsolescence des équipements et à la croissance des débits observés sur les réseaux.

La partie modernisation du réseau se trouve dans l'item refresh technologique, le montant provisionné est destiné à un remplacement intégral des équipements DSL sur le réseau si une nouvelles technologie plus performante venait à arriver.

#### **IV.7. Inventaire des biens de reprise et des biens de retour**

Lors de l'année 2011, de nombreuses infrastructures ont été déployées tant au niveau passif (génie civil + fibre optique) qu'actif (équipements de raccordement des clients finaux).

La majorité des biens déployés en 2011 sont identifiés comme des biens de reprises puisque qu'étant des raccordements clients.

Pour la partie passive le tableau ci-joint résume les tronçons en service au 31 décembre 2011 ainsi que leur valorisation à la même date.

Tableau de valorisation des biens de retours passif hors hébergement et FTTH

TTS	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B1T01	Boucle BRC / CUB	53 240 ml
2B1T02	Pénétrante Sud / CUB	12 489 ml
2B1T03	Pénétrante Nord / CUB	11 312 ml
2B2T01	TRAM Ligne A	24 140 ml
2B2T02	TRAM Ligne B	16 598 ml
2B2T03	TRAM Ligne C	11 880 ml
2B3T01	Chambre rue de Bordeaux - URAD Parempuyre	473 ml
2B3T02	URAD Blanquefort / BLANQUEFORT	1 734 ml
2B3T03	Draf - Lycée agricole	438 ml
2B3T04	Mairie de Blanquefort / BLANQUEFORT	580 ml
2B3T05	Chambre Av du 11 Novembre - Lycée Professionnel / BLANQUEFORT	1 225 ml
2B3T06	BRC Delattre - Zone de Fret / BRUGES	1 989 ml
2B3T07	Chambre Rue G. Guynemer - Site Castel Vin / BLANQUEFORT	1 246 ml
2B3T08	D210 - Mairie de Parempuyre / BLANQUEFORT - PAREMPUYRE	7 965 ml
2B3T09	Boucle Net Center - Bdx Lac / BORDEAUX	5 070 ml
2B3T10	D113 - Mairie d'Ambès / AMBES	1 212 ml
2B3T11	Route de Fort Lajard - D113 / AMBES	2 281 ml
2B3T13	D113 - Mairie de St Louis de Montferrand / ST LOUIS DE MONTFD	2 928 ml
2B3T14	D113 - Mairie de St Vincent de Paul / ST VINCENT DE PAUL	4 552 ml
2B3T15	Départementale 113 - Mairie d'Ambarès	3 948 ml
2B3T16	Mairie d'Ambarès - 1ière Circonscription / AMBARES	2 285 ml
2B3T17	Mairie de Bassens / BASSENS	2 361 ml
2B3T18	Mairie de Bassens - Mairie de Carbon-Blanc / BASSENS - CARBON	1 296 ml
2B3T19	Mairie de Carbon-Blanc - Ura F.T. / CARBON-BLANC	334 ml
2B3T20	Bassens - Bec d'Ambès	22 440 ml
2B3T23	Zone du Millac -Mairie d'Artigues / ARTIGUES	1 357 ml
2B3T24	Jean Zay - URAD Artigues	1 215 ml
2B3T26	Lormont Centre de Moyens et Longs Séjours	170 ml
2B3T30	Polyclinique de Cenon / CENON	617 ml
2B3T32	9ième Circonscription - Lotissement Vimény / BORDEAUX - FLOIRAC	3 779 ml
2B3T33	ZA de Pinel - Mairie de Bouliac / BOULIAC	3 179 ml
2B3T34	Observatoire / FLOIRAC	367 ml
2B3T35	Raccord Tramway - Ies Mondaults / FLOIRAC	4 635 ml
2B3T39	BRC Magevie -Ura Gradignan / GRADIGNAN	3 153 ml
2B3T40	Urad Gradignan - Arcco - Mairie de Gradignan / GRADIGNAN	4 502 ml
2B3T41	TPC Rocade - Consultations et soins Ambulatoire / GRADIGNAN	304 ml
2B3T42	BRC Newton - Canteranne / PESSAC	1 086 ml
2B3T44	BRC Clavé - 4ième Circonscription / PESSAC	1 331 ml
2B3T45	Z.A. Haut Lévêque CHR Haut Lévêque / PESSAC	2 616 ml
2B3T49	URA Pessac Alouette / PESSAC	975 ml
2B3T53	Magret - Cassin / MERIGNAC	2 004 ml
2B3T55	IMA - Rond Point Dassault	3 087 ml
2B3T59	Zone Industrielle de Lissandre / LORMONT	55 ml
2B3T60	BRC Gradignan - Ura Tactoucau	12 954 ml
2B3T62	Palmer - Clinique 4 Pavillons - Lycée Iris / LORMONT CENON	298 ml
2B3T68	URA St Médard - Cœur de Jalles / ST MEDARD EN JALLES	859 ml
2B3T69	1ème Circonscription - ZI de St Loubès / St LOUBES	1 412 ml
2B3T71	URAD Blanquefort - Mairie de Blanquefort / BLANQUEFORT	756 ml
2B3T73	4ième Circonscription Pessac Bersol Newton / PESSAC	1 449 ml
2B3T74	Résidence Le Grand Caillou / EYSINES	349 ml
2B3T75	kpmg / MERIGNAC	661 ml
2B3T82	Mérignac NRHD Aéroport Kennedy	539 ml
2B3T83	NRAHD Grange Noire / MERIGNAC	136 ml
2B3T84	Becquerel	93 ml
2B3T85	Avenue grange Noire / Site de chambre Nadar	718 ml
2B3T87	Site Croix Rouge - URAD Artigues	4 836 ml
2B3T89	ZAC Mermoz	2 631 ml
2B3T90	Av. de Magudas - Av. Marcel Dassault / MERIGNAC	1 527 ml
2B3T91	BRC Cézanne - URA Eysines / EYSINES	969 ml
2B3T92	Mairie Eysines - Urad Eysines / EYSINES	1 187 ml
2B3T93	POP Inolia (Poste RTE) - BRC Sarreau	1 423 ml
2B3T94	Hôtel de Ville de Saint Aubin / SAINT AUBIN	1 638 ml

TTS	Nom du tronçon	Linéaire en ml
2B3T95	Chambre Inolia - Hotel de Ville du Taillan Medoc / LE TAILLAN	1 323 ml
2B3T96	Av de Magudas - Berlingan / HAILLAN	3 842 ml
2B3T97	Parc Aérotechnologie - Mairie du Haillan	2 821 ml
2B3T99	URA Sain Médard en Jalles / Site BRC Antoune	8 695 ml
2B4T01	BRC - 7ième Circonscription - POP MCI / BRUGES	865 ml
2B4T02	Mairie Bruges - Mairie Le Bouscat / BRUGES LE BOUSCAT	3 098 ml
2B4T04	Z.A. Fieuzal / BRUGES	661 ml
2B4T06	Polyclinique des Cèdres	292 ml
2B4T07	Mérignac Centre - Clinique Chirurgicale / MERIGNAC	938 ml
2B4T08	Mairie Mérignac / MERIGNAC	347 ml
2B4T10	BRC Nadar - Place Ch. De Gaulle / MERIGNAC	3 814 ml
2B4T13	Avenue Pasteur / PESSAC	2 313 ml
2B4T14	Clinique Mutualiste - Av Pey Berland	569 ml
2B4T17	Chambre Bld Alfred Daney - Chambre Signalisation CUB	658 ml
2B4T18	Chambre Bechade - Chambre Pellegriin	404 ml
2B4T20	Mairie Mérignac - Le France	1 321 ml
2B4T22	S,A,I,O, - Boulevard Président Wilson	218 ml
2B4T23	CAA Caudéran - 214 Boulevard Président Wilson	1 139 ml
2B4T29	Chavailles - Raccord Tram / BORDEAUX	3 303 ml
2B4T36	Chambre Tram - Centre Condorcet	86 ml
2B4T37	Clinique St Martin - Rocade	862 ml
2B4T38	Cours de la Libération / BORDEAUX	2 162 ml
2B4T39	Site BRC Cassin Allée James Watt / MERIGNAC	2 472 ml
2B4T40	Parc Chemin Long / MERIGNAC	2 734 ml
2B4T41	BRC Sortie 4b-site de chambres av des 40 Journaux / Place de Latule	2 064 ml
2B4T43	Urad Bordeaux Nord / BORDEAUX 1/2	610 ml
2B4T44	Voie Déserte Ouest / MERIGNAC	3 570 ml
2B4T45	Mérignac IUFM / MERIGNAC	1 398 ml
2B4T49	Pessac Saige / PESSAC	1 438 ml
2B5T01	Boulevard Alfred Daney / Chambre de la 8ème Circonscription	830 ml
2B5T02	Chambre Inolia Bvd Alfred Daney - 2 - C.U.B. dépôt Latule	262 ml
2B5T03	Place Latule - A-Urbe - POP Cogent	1 153 ml
2B5T06	Clinique Tivoli / BORDEAUX	315 ml
2B5T09	Inspection académique - Ecole des Affaires / BORDEAUX	1 088 ml
2B5T10	Camille Julian / BORDEAUX	1 093 ml
2B5T11	Rue Naujac - Lyonnaise des eaux / BORDEAUX	345 ml
2B5T15	URAD Chartrons / BORDEAUX	143 ml
2B5T18	Muséum d'Histoire Naturelle / BORDEAUX	885 ml
2B5T24	Cours d'Albret - Musée des Arts Décoratifs / BORDEAUX	208 ml
2B5T25	Rue Abadie / BORDEAUX	3 848 ml
2B5T26	Bordeaux Centre Meriadeck / BORDEAUX	4 102 ml
2B5T30	cœur DE Bastide - ZA des Queyries / BORDEAUX	991 ml
2B5T32	Pole de réalité virtuelle / BORDEAUX	781 ml
2B5T35	CPAM / BORDEAUX	1 012 ml
2B6T01	BOUYGUES	7 047 ml
2B6T03	Zac tartifume - Lot. Artisanale Tartifume / BEGLES	512 ml
2B6T08	ZAC Madère - SDIS / VILLENAVE	1 912 ml
2B6T09	Zac Madère - Bagatelle / VILLENAVE - TALENCE	3 094 ml
2B6T14	Barrière de Pessac / BORDEAUX	358 ml
2B6T16	Chambre 9T Rue Dandicoll - Polyclinique Bdx-Tondu / BORDEAUX	136 ml
2B6T18	Crous - Iut Renaudel / BORDEAUX	510 ml
2B6T19	Gip Pôle Universitaire - Centre Jean Abadie / BORDEAUX	728 ml
2B6T21	Abc - Cours de la Mame / BORDEAUX	966 ml
2B6T23	Residence de Budos / BORDEAUX	152 ml
2B6T26	Rue P. Louis Lande - Direction des Affaires Culturelles	1 031 ml
2B6T27	Thouars - Lycée Victor Louis	332 ml
2B6T28	Kastler - Mairie de Talence	897 ml
2B6T29	Rue Pierre Noailles - TRAM Avenue Mal de Lattre de Tassigny	983 ml
2B6T30	URA de Bègles	2 550 ml
2B6T31	Mairie de Talence	245 ml
2B6T33	Barrière de Bègles / BORDEAUX	217 ml
2B7T09	Bourgailh - URA Pessac Alouette / PESSAC	1 658 ml
2B7T20	Parc Cimetiere - Déchetterie / MERIGNAC PESSAC	2 615 ml
2B7T63	Raccordement Mairie de Mérignac	135 ml
<b>Valorisation</b>		<b>21 847 436 €</b>
<b>Valeur résiduelle</b>		<b>17 352 073 €</b>

Pour les biens de reprise, seule la valorisation de la partie passive est prise en compte puisque les équipements actifs sont amortis sur une durée de 5 ans au maximum.

Il convient de noter que ces biens devraient être réintégrés dans la liste des biens de retours en 2012 puisqu'un avenant est en cours de signature afin de régulariser la situation de ces biens.

TTS	Désignation
2B1T01	Boucle BRC / CUB
2B1T02	Pénétrante Sud / CUB
2B1T03	Pénétrante Nord / CUB
2B2T01	TRAM Ligne A
2B2T02	TRAM Ligne B
2B2T03	TRAM Ligne C
2B3T07	Chambre Rue G. Guynemer - Site Castel Vin / BLANQUEFORT
2B3T09	Boucle Net Center - Bdx Lac / BORDEAUX
2B3T15	Départementale 113 - Mairie d'Ambarès
2B3T16	Mairie d'Ambarès - 1ière Circonscription / AMBARES
2B3T25	RACCO CRNA-CESNAC
2B3T26	Lormont Centre de Moyens et Longs Séjours
2B3T27	INTERCO GHD - GRADIGNAN
2B3T35	Raccord Tramway - les Mondaults / FLOIRAC
2B3T39	BRC Magevie -Ura Gradignan / GRADIGNAN
2B3T41	TPC Rocade - Consultations et soins Ambulatoire / GRADIGNAN
2B3T42	BRC Newton - Canteranne / PESSAC
2B3T44	BRC Clavé - 4ième Circonscription / PESSAC
2B3T45	Z.A. Haut Lévêque CHR Haut Lévêque / PESSAC
2B3T48	Cenon ZA Jean Zay
2B3T49	URA Pessac Alouette / PESSAC
2B3T53	Magret - Cassin / MERIGNAC
2B3T55	IMA - Rond Point Dassault
2B3T58	Zones d'Activités de Mérignac / MERIGNAC
2B3T62	Palmer - Clinique 4 Pavillons - Lycée Iris / LORMONT CENON
2B3T73	4ieme Circonscription Pessac Bersol Newton / PESSAC
2B3T75	kpmg / MERIGNAC
2B3T76	Voie Romaine / PESSAC
2B3T78	Clinique des 4 Pavillons (appartenait à l'APD 2B3 T62)
2B3T82	Mérignac NRHD Aéroport Kennedy
2B3T83	NRAHD Grange Noire / MERIGNAC
2B3T97	ZAC LA MORANDIERE - PARC AEROTECHNOLOGIQUE
2B3T98	RACCORDEMENT CETE
2B4T02	Mairie Bruges - Mairie Le Bouscat / BRUGES LE BOUSCAT
2B4T07	Mérignac Centre - Clinique Chirurgicale / MERIGNAC
2B4T10	BRC Nadar - Place Ch. De Gaulle / MERIGNAC
2B4T18	Chambre Bechade - Chambre Pellegriin
2B4T23	CAA Caudéran - 214 Boulevard Président Wilson
2B4T29	Chavailles - Raccord Tram / BORDEAUX
2B4T36	CHAMBRE TRAM - CENTRE CONDORCET
2B4T37	Clinique St Martin - Rocade
2B4T38	Cours de la Libération / BORDEAUX
2B4T39	Site BRC Cassin Allée James Watt / MERIGNAC
2B4T40	Parc Chemin Long / MERIGNAC
2B4T41	BRC Sortie 4b-site de chambres av des 40 Journaux / Place de Latule
2B4T43	Urad Bordeaux Nord / BORDEAUX 1/2
2B4T45	Mérignac IUFM / MERIGNAC
2B4T50	Voie Nouvelle haut-brion
2B4T56	Université MAC / PESSAC
2B4T58	Université BEM / TALENCE
2B4T60	OCIANE LE BOUSCAT
2B4T62	Interco SFR Pessac Centre
2B5T04	Rue de New York - BORDEAUX
2B5T25	Rue Abadie / BORDEAUX
2B5T26	Bordeaux Centre Meriadeck / BORDEAUX
2B5T33	Adduction Rectorat / BORDEAUX
2B5T34	Jardin Public - Autocontact / BORDEAUX
2B5T35	CPAM / BORDEAUX
2B5T36	Fourrière / BORDEAUX
2B5T38	Jardin Public - CAPC
2B5T39	Raccordement Port Autonome
2B5T40	Bibliothèque pluridisciplinaire / BORDEAUX
2B5T70	SAPESO - QUEYRIES
2B6T01	BOUYGUES
2B6T08	ZAC Madère - SDIS / VILLENAVE
2B6T09	Zac Madère - Bagatelle / VILLENAVE - TALENCE
2B6T15	RACCORDEMENT INSTITUT BERGONIE
2B6T18	Crous - Iut Renaudel / BORDEAUX
2B6T19	Gip Pôle Universitaire - Centre Jean Abadie / BORDEAUX
2B6T21	Abc - Cours de la Mame / BORDEAUX
2B6T33	Barrière de Bègles / BORDEAUX
2B6T36	université Bordeaux 2 Victoire / BORDEAUX
2B6T37	Racco Restaurant CAP'U
2B6T38	université INRA / VILLENAVE D' ORNON
2B6T39	Raccordement Robert Picqué

TTS	Désignation
2B7T02	SITE PHOTONIS HOLDING
2B7T03	TRAM - MISSION DEV ECONOMIQUE
2B7T04	VDO- BOUYGUES TELECOM
2B7T05	ZAC TARTIFUME - COREP
2B7T06	SDISS BRUGES
2B7T07	ZAC COEUR DE BASTIDE - SUD OUEST
2B7T08	TRAM LIGNE B - MEDIATHEQUE DE PESSAC
2B7T09	BOURGHAIL - URA PESSAC ALOUETTE
2B7T10	POLICE MUNICIPALE - MAIRIE - EDUCATION
2B7T11	DECHETTERIE - ESPACE VERTS DE PESSAC
2B7T12	PAO SYSTEM - LE HAILLAN
2B7T13	SDIS BASSENS
2B7T14	RACCORDEMENT GESTFORM
2B7T15	TRAM LIGNE C - EDF
2B7T16	HAUT LEVEQUE - THALES
2B7T17	ZONE ARTISANALE AIRSPACE
2B7T18	VDO- SDIS PAUL SALDOU
2B7T19	RACCORDEMENT ADAPEI
2B7T20	PARC CIMETIERE - DECHETTERIE
2B7T21	SDIS BENAUGE
2B7T22	CCAS- PESSAC
2B7T23	OCE
2B7T24	RACCORDEMENT HANDICALL
2B7T25	RACCORDEMENT CNAMTS
2B7T27	RACCORDEMENT S3G PESSAC
2B7T28	S3G PESSAC SIEGE
2B7T29	RACCORDEMENT VERCERAL
2B7T30	SDIS ORNANO
2B7T31	SIEGE DU SDIS
2B7T32	GAZ DE BORDEAUX - ADDUCTION 2
2B7T33	GAZ BORDEAUX - ADDUCTION 2 PONT D'AQUITAINE
2B7T34	PELLEGRIN ADDUCTION 2
2B7T35	CHU ARNOZAN
2B7T36	CHU HAUT LEVEQUE
2B7T37	HOPITAL SAINT ANDRE ADDUCTION 2
2B7T38	HOPITAL SAINT ANDRE ADDUCTION 1
2B7T39	SDIS BORDEAUX NORD
2B7T41	SDIS BASSENS BEAUVAL
2B7T42	ADAPEI - BRUGES
2B7T43	EUROVIA
2B7T44	TRAM LIGNE A
2B7T45	HOTEL PREFECTORAL
2B7T46	RACCORDEMENT ECCTA
2B7T47	PARC AUTO BEGLES
2B7T48	2 EMECIRCONSCRIPTION
2B7T49	RACCORDEMENT OCIANE TALENCE
2B7T50	RACCORDEMENT MAISON MARCADE - PESSAC
2B7T54	
2B7T56	
2B7T57	TENEO VIEILLE TOUR
2B7T58	RACCORDEMENT AXYS
2B7T59	RACCORDEMENT OCIANE PORTES DIJEAUX
2B7T60	RACCORDEMENT ORSUD
2B7T61	RACCORDEMENT OCIANE COURS PORTAL
2B7T62	ZA LA MOULINATTE - SOPCZ
2B7T63	RACCO MAIRIE MERIGNAC
2B7T64	RACCORDEMENT OCIANE BASTIDE
TTS	Désignation
2B7T65	TENEO 7 EME ART
2B7T66	RACCORDEMENT PORT AUTONOME CAPITAINERIE
2B7T69	RACCORDEMENT LEROY MERLIN BORDEAUX LAC
2B7T70	RACCORDEMET OCIANE GRADIGNAN
2B7T80	GIRONDE HAUT DEBIT - INTERCO BLANQUEFORT
2B7T98	HOTEL PREFECTORAL
2B7T99	CITE PHOTONIQUE - PESSAC
2B8T35	ZAC RAVEZIES - BORDEAUX
2B8T42	SAINT EXUPERY MERIGNAC
2B8T89	CROIX DE MONJOURS
2B8T97	RUE MATHILDE - LE BOUSCAT
2B7T99	CITE PHOTONIQUE - PESSAC
<b>Valorisation</b>	<b>7 435 870 €</b>
<b>Valeur résiduelle</b>	<b>6 880 067 €</b>

La partie active se décompose en deux types d'équipement ; d'une part, les DSLAM installés dans les locaux Orange ou les locaux extérieurs et d'autre part, les équipements IP situés dans les POP permettant la réalisation du Backbone ou la desserte des clients finaux au travers des offres de bande passante sur fibre optique.

Site	Nom Equipement	Type Equipement
POP BORDEAUX LAC	BDX2-CO-1	Cisco 7606
	BDX2-CO-2	Cisco 7606
	SE 100-BDX2-1	Redback SE 100
	BDX2-SW-1	Huawei S5624F
	BDX2-SW-S3	Huawei S93
POP PESSAC	PES1-CO-1	Cisco 7606
	PES1-CO-2	Cisco 7606
	SE 100-PES-1	Redback SE 100
	PES1-SW-1	Huawei S5624F
	PES1-SW-2	Huawei S5624F
	PES1-SW-S1	Huawei S93
	PES1-SW-S2	Huawei S93
NRA Ambares	33amb1-i1-1	Alcatel ISAM
	33amb1-i1-2	Alcatel ISAM
	33amb1-i2-1	Alcatel ISAM
	33amb1-i2-2	Alcatel ISAM
	33amb-caa-1	Huawei S5624F
	33amb-caa-2	Huawei S5624F
NRA Ambes	33ams1-i1-1	Alcatel ISAM
	33ams1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Artigues	33art1-i1-1	Alcatel ISAM
	33art1-i1-2	Alcatel ISAM
	33art1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Artigues Tour Hertzienne	33atz1-i1-1	Alcatel ISAM
	33atz1-i1-2	Alcatel ISAM
	33atz1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bordeaux Tourville	33bt71-i1-1	Alcatel ISAM
	33bt71-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bordeaux Besse	33bb2-i1-1	Alcatel ISAM
	33bb2-caa-1	Huawei S5624F
NRA Blanquefort Caychac	33bft1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bft1-i1-2	Alcatel ISAM
	33bft1-caa-1	Huawei S5624F
	33bft1-caa-2	Huawei S5624F
	33bft1-caa-3	Huawei 5328
NRA Blanquefort Centre	33bfc1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bfc1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bouliac	33blc1-i1-1	Alcatel ISAM
	33blc1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Bruges	33bge1-i1-1	Alcatel ISAM
	33bge1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Carbon Blanc	33cbl1-i1-1	Alcatel ISAM
	33cbl1-i1-2	Alcatel ISAM
	33cbl1-i2-1	Alcatel ISAM
	33cbl1-caa-1	Huawei S5624F
	33cbl1-caa-2	Huawei S5624F
NRA Merignac Aeroport	33mtp1-i1-1	Alcatel ISAM
	33mtp1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Merignac Becquerel	33mq21-i1-1	Alcatel ISAM
	33mq21-caa-1	Huawei S5624F
NRA Merignac Grange Noire	33m2g1-i1-1	Alcatel ISAM
	33m2g1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Merignac Saint Augustin	33aug1-i1-1	Alcatel ISAM
	33aug1-i1-2	Alcatel ISAM
	33aug1-caa-1	Huawei S5624F
	33aug1-caa-2	Huawei S5624F
NRA Parempuyre	33p3r1-i1-1	Alcatel ISAM
	33p3r1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Saint Louis de Montferrand	33s3m1-i1-1	Alcatel ISAM
	33s3m1-caa-1	Huawei S5624F
NRA Saint Medard en Jalles	33smj2-i1-1	Alcatel ISAM
	33smj2-i1-2	Alcatel ISAM
	33smj2-i2-1	Alcatel ISAM
	33smj2-i2-2	Alcatel ISAM
	33smj2-caa-1	Huawei S5624F
	33smj2-caa-2	Huawei S5624F
	33tdo1-i1	Alcatel ISAM
33tdo1-caa-1	Huawei 5328	

#### **IV.8. Information sur l'évolution des normes, des techniques et règlements applicables**

Durant l'année 2011, il n'y a pas eu de changements des normes nécessitant l'évolution des équipements installés.

En revanche comme évoqués ci-avant certains équipements ont été remplacé par de nouveaux ayant des caractéristiques techniques différente dans le but d'assurer un meilleure service aux Usagers.

## **V. Volet Financier**

### **V.1. Présentation des comptes annuels de la Société Concessionnaire**

#### **V.1.1. Généralités**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

#### **V.1.2. Principes et méthodes**

Les biens composant l'actif sont évalués à leur coût d'acquisition converti au taux historique quand il s'agit d'actifs en devises.

Le poste frais d'établissement est constitué des dépenses encourues pour l'obtention du contrat de concession et pour la création de la société. Ces frais sont amortis linéairement sur 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées par les frais d'accès dans les salles de dégroupage et des droits d'usage du système d'information. Elles sont amorties sur la durée du contrat.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur la durée de la convention de concession pour les infrastructures et entre 3 à 5 ans pour les équipements d'actif.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placements sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur de marché.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres dans la rubrique adéquate au moment de leur perception. Ces subventions étant attribuées aux fins d'acquérir ou de construire une infrastructure de télécommunication, elles sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire.

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice ou du taux de couverture lorsqu'elles ont fait l'objet d'une couverture de change.

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des revenus générés par l'activité de location de liens d'accès. Ces revenus se composent de frais d'accès au service facturés au moment de l'activation du lien et d'une redevance mensuelle relative à la mise à disposition du lien.

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut également les revenus liés aux IRU commercialisés sur l'exercice. Ce revenu intègre le montant des frais de mise en service facturés aux clients au moment de la mise en service de l'IRU. Le chiffre d'affaires est étalé sur toute la durée de vie de la transaction.

Le solde du chiffre d'affaires se compose des revenus de maintenance des fibres optiques relative aux contrats d'IRU et de location de fibres noires, ainsi que de revenus liés à l'activité d'hébergement.

Les comptes annuels de la Société, incluant bilan, compte de résultats et annexe aux comptes sont présentés en annexe 1.

## V.2. Résultat de l'année 2011

Le compte de résultat s'établit comme suit :

En K€ HT	au 31/12/2011	Budget Prévisionnel 2011	Ecart/Budget 2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 736</b>	<b>4 745</b>	<b>0%</b>
DSL	2 002	2 007	0%
IRU	337	302	12%
Location infrastructure	1 418	1 331	7%
Lan to Lan	736	943	-22%
Hébergement	116	52	123%
Maintenance	103	63	65%
Autres revenus	23	46	-49%
<b>Réseau</b>	<b>-1 988</b>	<b>-2 048</b>	<b>-3%</b>
Salles cohabitation	-76	-104	-26%
<b>Coûts semi-variables data</b>	<b>-76</b>	<b>-104</b>	<b>-26%</b>
<b>Coûts d'exploitation Réseau</b>	<b>-606</b>	<b>-685</b>	<b>-12%</b>
Energie	-15	-18	-19%
Loyers / Location infra.	-107	-71	50%
Dévoiements	-103	-155	-33%
Maintenance passive	-218	-177	24%
Maintenance active	-128	-192	-33%
Droits de passage	-10	-6	64%
RNIS	-1	-1	24%
Autres coûts	-24	-66	-64%
<b>Coûts variables data</b>	<b>-1 306</b>	<b>-1 259</b>	<b>4%</b>
Coûts variables FT	-1 075	-998	8%
Coûts variables SFR	-100	-120	-17%
Supervision/Exploitation	-131	-140	-7%
<b>Coûts de structure</b>	<b>-372</b>	<b>-297</b>	<b>25%</b>
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>-227</b>	<b>-240</b>	<b>-5%</b>
<b>Autres (impôts, autres produits ..)</b>	<b>-19</b>	<b>-10</b>	<b>85%</b>
<b>Hors réseau (structure, fonctionnement, autres)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>EBITDA</b>	<b>2 130</b>	<b>2 150</b>	<b>-1%</b>
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>-1 602</b>	<b>-1 463</b>	<b>9%</b>
Dotation aux Amortissements	-1 995	-2 035	-2%
Q-P de subvention	393	572	-31%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>528</b>	<b>687</b>	<b>-23%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-432</b>	<b>-518</b>	<b>-17%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>96</b>	<b>168</b>	<b>-43%</b>
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Résultat net</b>	<b>96</b>	<b>168</b>	<b>-43%</b>

D'un point de vue global ; il convient de se rappeler qu'en 2010, INOLIA avait facturé de façon exceptionnel plus 300 K€ de location de fourreaux (régularisation avec France Telecom).

Les recettes de tous les services ont continué à progresser au cours de l'année 2011 mais une moindre mesure que les années précédentes. Il convient de noter que le volume de clients tant d'un point de vue DSL que services sur FON est toujours en augmentation grâce à la signature par les opérateurs usagers de contrat avec de grandes entreprises ou des entités publiques.

La partie location est en forte hausse par rapport au budget prévisionnel mais il faut signaler que cette partie inclut les revenus de la location de fourreaux avec l'opérateur historique et que ces revenus prennent en compte la rétroactivité.

Au titre de l'année 2011, le chiffre d'affaires est en ligne avec les prévisions malgré la baisse tarifaire sur les services DSL.

Seule la partie service LAN to Lan est inférieure aux prévisions du fait d'un ARPU en deçà de ce qui était modélisé.

Parallèlement à cela un effort particulier a été entrepris pour réduire les charges d'exploitation en particulier sur la partie dévoiement où une étroite collaboration avec les différents concessionnaires nous a permis de réduire les dépenses.

Il en ressort un résultat net conforme aux prévisions établies en début d'année 2010, et que la société dégage de nouveau un résultat net positif.

### ***V.3. Evolution des biens de retour et des biens de reprise***

Inolia a démarré le déploiement de l'infrastructure communautaire au cours de l'exercice 2006. Des investissements significatifs ont ainsi été engagés tout au long des années 2007 et 2008 et se sont poursuivis dans une moindre mesure sur les exercices suivants afin de créer un réseau capillaire, qui permet de raccorder les clients des opérateurs Usager.

Ce réseau offre des services d'accès à Internet haut débit. En outre, le raccordement des zones d'activité permet à INOLIA d'offrir aux entreprises des services télécoms à forte valeur ajoutée, en proposant des débits élevés et des modes de transport sécurisés et économiques.

Au cours de l'année 2011, la poursuite des succès commerciaux d'INOLIA a permis le raccordement de nouveaux clients finaux et par conséquent l'extension du réseau, principalement dans les zones d'activités.

En outre, Inolia a terminé l'installation et la mise en service des équipements actifs dans ses sites techniques mais aussi chez les clients finaux pour la livraison des services de bande passante sur fibre optique.

Le tableau ci-après donne la décomposition des investissements réalisés par Inolia, il convient de distinguer

- les investissements de 1<sup>er</sup> établissement qui sont des biens de retour et ont été réalisés au cours des précédents exercices et de façon épisodique au cours de l'année 2009 et 2010
- Les investissements pour le raccordement des clients qui sont aussi considérés comme des biens de reprise mais qui sont pour la plupart déployés au fil des commandes des Usagers

Comme évoqué précédemment, les biens de reprise devrait être requalifiés en biens de retour au cours de l'année 2012 suite à la signature de l'avenant n°7.

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement
<b>Infrastructures passives</b>	<b>22 941 419 €</b>
Etude Génie Civil	1 115 115 €
Construction Génie Civil 1er établissement (yc tirage fibre optique)	16 752 924 €
Achat infrastructures (fourreaux)	3 979 396 €
Reprise infrastructures communautaire	197 655 €
Aménagement Locaux Techniques	463 551 €
Réseau FTTH	432 777 €
<b>Réseau actif</b>	<b>1 950 625 €</b>
Equipements actifs	1 710 405 €
Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	240 220 €
<b>Frais de Structure</b>	<b>610 879 €</b>
<b>Système d'information</b>	<b>2 800 000 €</b>
<b>Raccordement Client (comprend l'étude, génie, civil et tirage)</b>	<b>7 435 870 €</b>
<b>Total des investissements au 31/12/2010</b>	<b>35 738 792 €</b>

Les achats d'infrastructures portent sur des fourreaux dans lesquels la Société a ensuite installé les câbles de fibres optiques, ils ont été repris à des opérateurs tiers, Bouygues télécom, Free, Interoute et SFR pour les linéaires les plus conséquents.

Le poste génie civil intègre les études préalables, les études détaillées, la mise à jour des plans du réseau, les travaux de génie civil, d'achat et d'installation des câbles de fibres optiques.

L'aménagement des sites techniques correspond aux travaux réalisés pour l'équipement du POP de la Société situé dans le Netcenter de SFR sis à Bordeaux Lac ainsi que l'aménagement des locaux techniques destinés à accueillir les équipements de concentration des opérateurs clients du réseau. Cela comprend en particulier l'aménagement du POP de Pessac, et des points de mutualisation de Bègles Terres Neuves, de l'aéroport de Bordeaux et Bruges Tasta.

Dans l'année à venir Inolia a prévu de poursuivre le déploiement de ces infrastructures d'hébergement au profit des opérateurs Usagers et ainsi leur permettre de minimiser les distances de raccordement vers les clients finaux.

La reprise des infrastructures correspond aux frais engagés pour la remise en conformité des infrastructures mises à disposition par le Délégué au titre du contrat, cela couvre essentiellement à des reprises de plan.

Les investissements liés au FTTH correspondent à la mise en application de l'expérimentation liée à l'avenant n°5 du contrat de délégation de service public

Les frais de dégroupage représentent les frais d'accès aux services payés à l'opérateur Orange pour accéder aux centraux téléphoniques.

Les équipements actifs concernent des équipements de transmission et les équipements installés dans le point de présence pour la mise en service du backbone. Cela concerne aussi les équipements déployés dans les centraux France télécom ou les locaux techniques extérieurs afin assurer le dégroupage de lignes DSL. Cela comprend aussi les équipements mis à disposition des opérateurs usager pour le raccordement des clients finaux au travers des offres de bandes passantes activées sur fibre optique.

Les investissements dans les systèmes d'information correspondent à un droit d'usage sur des logiciels permettant la gestion de la délégation, que ce soit d'un point de vue technique ou administration des ventes.

Les investissements liés aux raccordements des clients correspondent aux frais engagés pour l'étude, l'adduction et la mise en services des clients des Usagers.

#### V.4. Amortissement des biens de retour

Les biens de retour sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements sont fonction de la durée de vie technique estimée des biens qui se présentent comme suit :

Achat d'infrastructure passive	20 ans
Génie civil	20 ans
Aménagement des sites techniques	20 ans
Equipements actifs	de 3 à 5 ans
Frais d'accès aux salles de dégroupage	5 ans
Raccordement client	25 ans

Il convient de noter que les biens de retour sont effectivement amortis sur la durée du contrat de concession et ont donc à ce titre une Valeur Nette Comptable nulle en fin de concession.

En revanche les autres biens (reprises, propres), sont amortis cette année selon la règle comptable de la maison mère d'Inolia et ainsi la durée d'amortissement pour les infrastructures passives ( Génie civil, fibres etc) soit 25 ans..

Pour les biens de retour ayant fait l'objet d'un étalement autre que ceux permettant une Valeur Nette Comptable nulle en fin de concession, cette valeur sera régularisée en 2010 accompagnée d'une correction de la dotation aux amortissements en cumul depuis le début de la DSP, étalée sur la durée restante du contrat.

Le montant des amortissements pratiqués et les valeurs nettes par nature se présentent de la façon suivante au 31 décembre 2010(montants en d'euros) :

Nature de l'investissement	Montant de l'investissement	Amortissement cumulé	Valeur Nette
<b>Infrastructures passives</b>	<b>22 941 419 €</b>	<b>4 763 750 €</b>	<b>18 177 668 €</b>
Etude Génie Civil	1 115 115 €	247 279 €	867 836 €
Construction Génie Civil 1er établissement (yc tirage fibre optique)	16 752 924 €	3 351 903 €	13 401 022 €
Achat infrastructures (fourreaux)	3 979 396 €	896 180 €	3 083 216 €
Reprise infrastructures communautaire	197 655 €	26 652 €	171 003 €
Aménagement Locaux Techniques	463 551 €	87 507 €	376 044 €
Réseau FTTH	432 777 €	154 229 €	278 548 €
<b>Réseau actif</b>	<b>1 950 625 €</b>	<b>1 063 676 €</b>	<b>886 949 €</b>
Equipements actifs	1 710 405 €	943 371 €	767 035 €
Frais de dégroupage (cohabitation et localisation distante FT)	240 220 €	120 305 €	119 914 €
<b>Frais de Structure</b>	<b>610 879 €</b>	<b>205 357 €</b>	<b>405 522 €</b>
<b>Système d'information</b>	<b>2 800 000 €</b>	<b>659 503 €</b>	<b>2 140 497 €</b>
<b>Raccordement Client (comprend l'étude,génie, civil et tirage)</b>	<b>7 435 870 €</b>	<b>555 803 €</b>	<b>6 880 067 €</b>
<b>Total des investissements au 31/12/2011</b>	<b>35 738 792 €</b>	<b>7 248 090 €</b>	<b>28 490 702 €</b>

#### V.5. Engagements financiers

Il n'existe pas d'engagement financier à la clôture excepté les comptes courants prévus dans le plan de financement du contrat.

Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulant les échéances de remboursement prévues :

Années	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025
Subvention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total subvention</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>	<b>6 900</b>				
Capital social	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Capital social</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>	<b>5 500</b>				
Remboursement compte courant	670	656	300	300	300	1 700	1 600	2 400	2 100	1 900	1 500	-	-	-	-
<b>Apport en compte courant</b>	<b>12 056</b>	<b>11 400</b>	<b>11 800</b>	<b>11 500</b>	<b>11 200</b>	<b>9 500</b>	<b>7 900</b>	<b>5 500</b>	<b>3 400</b>	<b>1 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## V.6. Etats financiers prévisionnels pour l'exercice 2012

L'activité commerciale devrait continuer de croître, et ce, dans toutes les gammes de services en particulier sur les produits en fibre optique car INOLIA envisage d'avoir une politique commerciale plus offensive sur la partie frais d'accès aux services qui devrait permettre de raccorder des clients finaux ayant des besoins en débit moins conséquent que les clients actuels.

Le FTTH n'étant pas encore avancé en terme de déploiement INOLIA devrait continuer à capter de nouveaux clients sur les services en fibre optique.

Pour les produits de type DSL, la société pense que malgré les bons résultats enregistrés l'année passée sur ce type de marché, il reste encore une marge de progression en terme de raccordement d'administré sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux en particulier Inolia compte sur l'ouverture du nouveau NRA sur les zones du Haillan et sur Floirac pour continuer d'étendre sa zone de couverture en DSL triple play.

Aussi INOLIA envisage une baisse tarifaire sur ces services DSL ce qui devrait contribuer à éroder les revenus sur ce type de service au cours de l'année 2012 et par conséquent le chiffre des affaires devrait rester stable mais ne devrait pas avoir d'impact sur l'EBITDA car Inolia ne fait que répercuter une baisse du catalogue d'accès à la boucle locale de l'opérateur Orange.

Concernant les coûts d'exploitation INOLIA continue d'être vigilant afin de maintenir ses résultats financiers

Le compte de résultat prévisionnel de l'année 2012 s'établit comme suit :

		<b>Budget 2012</b>
<b>Chiffre d'Affaires</b>	Chiffre d'Affaires Fixe	5 471
	Liens Data	2 099
	IRU	336
	Loc Fon	1 699
	Lan to Lan	1 166
	Hébergement	88
	Maintenance	82
	<b>Total</b>	<b>5 471</b>
<b>Coûts variables</b>	Coûts variables FT	1 074
	Dont abos liens	888
	Dont Fas	135
	Dont pénalités acquis' & résil'	51
	Coûts variables SFR	251
	<b>Total</b>	<b>1 325</b>
<b>Total marge sur coûts variables</b>		<b>4 146</b>
<b>Coûts réseaux</b>	Coûts semi-variables	77
	Maintenance	513
	Dont maintenance actifs	144
	Dont maintenance fixe	211
	Dont dévoiements	155
	Locations	74
	Droits de passage	16
	NRJ	25
	Autres coûts	27
	<b>Total</b>	<b>733</b>
<b>Coûts de structure</b>	Personnel	251
	Coûts administratifs	416
	Dont communication	6
	Dont honoraires	9
	<b>Total</b>	<b>667</b>
<b>EBITDA</b>		<b>2 747</b>
<b>Hors Ebita</b>	Résultat financier	555
	Amortissements	1 517
	<b>Total</b>	<b>2 072</b>
<b>Résultat net avant IS</b>		<b>674</b>

Le tableau de flux de trésorerie pour l'année 2012 s'établit comme suit :

Années	2011 Réalisé	2012 Budget
<b>Résultat net</b>	<b>96</b>	<b>674</b>
Dotations aux amortissements	1 602	1 517
IRU/PCA	37	- 728
Variation des autres créances	557	-
Variation des créances clients	- 431	866
Variation des dettes fiscales et sociales	18	- 5
Variation des dettes fournisseurs	522	- 859
Variation BFR	666	2
<b>Cash flow liés aux opérations</b>	<b>2 401</b>	<b>1 465</b>
<b>Investissement</b>	<b>1 848</b>	<b>1 584</b>
Capital		-
Subvention Communautaire	-	
Apport en compte courant	- 670	-
Dettes bancaires long terme	-	-
Variation de la dette à transférer au prochain fermier		
Autres Dettes		
Remboursement Crédit	-	-
<b>Cash flow liés au financement</b>	<b>- 670</b>	<b>-</b>
<b>Variation</b>	<b>- 117</b>	<b>- 119</b>
<b>Trésorerie début de période</b>	<b>756</b>	<b>639</b>
<b>Trésorerie fin de période</b>	<b>639</b>	<b>520</b>

## **ANNEXES**

## VI. Annexe 1 : comptes annuels de la société

ACTIF (euros)	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>	0		0	0
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	3 398 477	808 606	2 589 871	2 792 966
- Frais de recherche et développement				
- Frais de constitution	198 477	149 102	49 375	89 070
- Logiciels				
- Licences et brevets				
- Autres Immobilisations incorporelles	2 800 000	659 503	2 140 497	2 292 084
- Immobilisations en cours	400 000		400 000	411 813
- Fonds commercial				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>	32 340 315	6 439 159	25 901 156	25 845 110
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	32 294 476	6 439 159	25 855 316	25 216 330
- Autres immobilisations corporelles	0	0	0	
- Immobilisations en cours	45 840		45 840	628 780
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>	0	0	0	0
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- Autres titres immobilisés (Obligations)				
- Prêts				
- Autres			0	
<b>TOTAL I</b>	<b>35 738 792</b>	<b>7 247 765</b>	<b>28 491 027</b>	<b>28 638 076</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes en cours</b>	5 800		5 800	24 950
<b>Créances</b>	1 967 623	0	1 967 623	2 069 317
- Créances clients et comptes rattachés	1 404 646		1 404 646	1 512 713
- Autres créances	562 977		562 977	556 604
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	500 000		500 000	500 000
<b>Disponibilités</b>	139 152		139 152	256 575
<b>Charges constatées d'avance</b>	31 162		31 162	35 600
<b>TOTAL II</b>	<b>2 643 737</b>	<b>0</b>	<b>2 643 737</b>	<b>2 886 443</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>				
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	0		0	0
<b>Prime de remboursement des obligations</b>	0		0	0
<b>Ecart de conversion d'actif</b>	0		0	0
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>38 382 529</b>	<b>7 247 765</b>	<b>31 134 764</b>	<b>31 524 518</b>

<b>PASSIF (euros)</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
- Capital	5 500 000	5 500 000
- Primes d'émission, de fusion, d'apport		
- Réserves		
- Réserves réglementées		
- Report à nouveau	-1 150 905	-2 024 865
- Résultat de l'exercice	95 982	873 960
- Acomptes sur dividendes		
- Provisions réglementées		
- Subvention d'investissement	5 277 723	5 670 662
<b>TOTAL I</b>	<b>9 722 800</b>	<b>10 019 757</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
- Avances conditionnées		
<b>TOTAL I bis</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DETTES</b>		
- Emprunts et autres emprunts obligataires		
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Emprunts et dettes financières divers	11 096 629	11 101 948
- Avances et acomptes reçus	490 975	177 277
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 086 495	921 858
- Dettes fiscales et sociales	33 298	85 541
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 035 757	3 075 222
- Autres dettes	1 112 362	1 623 592
- Produits constatés d'avance	4 556 447	4 519 323
<b>TOTAL III</b>	<b>21 411 964</b>	<b>21 504 761</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>		
<b>Ecart de conversion de passif</b>		
<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (I-Ibis-II-III-IV)</b>	<b>31 134 764</b>	<b>31 524 518</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT (euros)</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 736 425</b>	<b>4 752 149</b>
Ventes de packs et mobiles		
Prestations de services	4 736 425	4 752 149
Produits annexes		
<b>Production immobilisée</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation</b>	<b>11 808</b>	<b>260 279</b>
Reprises d'amortissements et provisions sur immobilisations d'exploitation	11 808	260 279
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation		
Reprises de provisions sur actif circulant d'exploitation		
Transferts de charges à répartir d'exploitation		
Autres transferts de charges d'exploitation		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 748 235</b>	<b>5 012 429</b>
Achats de marchandises		
Variation des stocks de marchandises		
Autres achats et charges externes	2 569 650	2 076 492
Impôts, taxes et versements assimilés	37 106	19 169
Salaires et traitements		
Charges sociales		
<b>Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation</b>	<b>2 006 386</b>	<b>1 913 692</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations d'exploitation	2 006 386	1 913 692
Dotations aux provisions sur immobilisations d'exploitation		
Dotations aux amortissements sur charges à répartir d'exploitation		
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation		
Dotations aux provisions sur actif circulant d'exploitation		
Autres charges d'exploitation	3	1
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4 613 145</b>	<b>4 009 354</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>135 090</b>	<b>1 003 075</b>
Produits de participations		
Produits des créances		
Autres intérêts et produits assimilés	34	0
Reprises de provisions financières		
Différences positives de change		
Produits nets s/cessions valeurs mobilières de placement	6 863	3 277
<b>Produits financiers</b>	<b>6 897</b>	<b>3 277</b>
Dotations aux provisions financières		
Intérêts et charges assimilées	438 944	514 448
Différences négatives de change		
<b>Charges financières</b>	<b>438 944</b>	<b>514 448</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-432 047</b>	<b>-511 170</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-296 957</b>	<b>491 904</b>
Produits sur opérations de gestion		
Produits sur opérations en capital	84 688	28 150
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	392 939	380 787
<b>Reprises de provisions et transferts de charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Reprises de provisions sur immobilisations exceptionnelles		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles		
Transferts de charges à répartir exceptionnelles		
Autres transferts de charges exceptionnelles		
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>477 627</b>	<b>408 937</b>
Charges sur opérations de gestion	0	0
Charges sur opérations en capital	84 688	26 882
<b>Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations aux provisions sur immobilisations exceptionnelles		
Dotations aux amortissements sur charges à répartir exceptionnelles		
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations aux provisions pour risques et charges exceptionnelles		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>84 688</b>	<b>26 882</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>392 939</b>	<b>382 055</b>
<b>Participation des salariés aux résultats</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat net social</b>	<b>95 982</b>	<b>873 960</b>

## **INOLIA SA**

Société Anonyme au capital de 5 500 000 €  
Siège social : 40/42 quai du Point du Jour - 92100 Boulogne Billancourt

---

### **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2011**

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Informations relatives au bilan et au compte de résultat
- Autres informations

---

## **Note 1. Faits caractéristiques**

Créée en juillet 2006, la Société est une Délégation de Service Public pour la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une infrastructure de télécommunications Haut Débit sur la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Le réseau déployé permettra de desservir 316 sites d'intérêts communautaires dont 102 zones d'activités et 42 points techniques d'opérateurs (centraux France Telecom ou POP opérateurs).

Cette concession a été signée le 13 mars 2006 entre la Communauté Urbaine de Bordeaux et SFR Collectivités pour une durée de 20 ans.

Cette infrastructure permet à la Société de commercialiser un catalogue de services variés, qui comprend notamment des prestations de services d'accès à destination des entreprises ou du grand public (accès DSL symétrique ou asymétrique, interconnexion des réseaux locaux à très haut débit), des services de connectivité et d'hébergement.

---

## **Note 2. Règles et méthodes comptables**

### **2.1. Principes généraux**

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

### **2.2. Autres principes et méthodes comptables**

Les biens composant l'actif sont évalués à leur coût d'acquisition converti au taux historique quand il s'agit d'actifs en devises.

Le poste Frais d'établissement est constitué des dépenses encourues pour l'obtention du contrat de concession et pour la création de la société. Ces frais sont amortis linéairement sur 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont constituées par les frais d'accès dans les salles de dégroupage et des droits d'usage du système d'information. Elles sont amorties sur la durée du contrat.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et sont amorties sur la durée de la convention de concession pour les infrastructures et entre 3 à 5 ans pour les équipements d'actif.

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire.

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur de recouvrement est inférieure à la valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placements sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées le cas échéant sur la base de la valeur de marché.

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres dans la rubrique adéquate au moment de leur perception. Ces subventions étant attribuées aux fins d'acquérir ou de construire une infrastructure telecom, elles sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire.

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties sur la base du dernier cours de change à la clôture de l'exercice ou du taux de couverture lorsqu'elles ont fait l'objet d'une couverture de change.

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement des revenus générés par l'activité de location de liens d'accès. Ces revenus se composent de frais d'accès au service facturés au moment de l'activation du lien et d'une redevance mensuelle relative à la mise à disposition du lien.

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut également les revenus liés aux IRU commercialisés sur l'exercice. Ce revenu intègre le montant des frais de mise en service facturés aux clients au moment de la mise en service de l'IRU. Le chiffre d'affaires est étalé sur toute la durée de vie de la transaction.

Le solde du chiffre d'affaires se compose des revenus de maintenance des fibres optiques relative aux contrats d'IRU et de location de fibres noires, ainsi que de revenus liés à l'activité d'hébergement.

### Note 3. Informations relatives au bilan et compte de résultat

#### 3.1. Bilan - Actif

##### 3.1.1 Immobilisations

###### VI.1.

###### VI.2. Variation des valeurs brutes

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2010</b>	<b>+</b>	<b>-</b>	<b>31/12/2011</b>
Immobilisations incorporelles	3 410		-12	3 398
Immobilisations corporelles	30 500	1 932	-91	32 341
Immobilisations financières				0
<b>TOTAL</b>	<b>33 910</b>	<b>1 932</b>	<b>-103</b>	<b>35 739</b>

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées des frais d'établissement et des droits d'usage du système d'information.

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées d'éléments du réseau en fibre optique et d'équipements techniques.

###### VI.3. Variation des provisions et amortissements

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2010</b>	<b>+</b>	<b>-</b>	<b>31/12/2011</b>
Immobilisations incorporelles	617	191		809
Immobilisations corporelles	4 654	1 815	-30	6 439
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>5 272</b>	<b>2 006</b>	<b>-30</b>	<b>7 248</b>

##### 3.1.2 Créances

Les avances et acomptes versés sur commandes s'élèvent à 6 milliers d'euros et correspondent principalement aux acomptes versés au titre du déploiement de l'infrastructure.

Les comptes clients et rattachés s'élèvent à 1 405 milliers d'euros dont 55 milliers d'euros de produits à recevoir.

Les autres créances s'élèvent à 563 milliers d'euros et sont principalement constituées de créances sur l'Etat concernant la TVA pour 542 milliers d'euros et d'acompte de la CVAE pour 21 milliers d'euros.

L'échéance des créances est à moins d'un an.

### 3.1.3. Valeurs mobilières de placements

Les valeurs mobilières de placements sont constituées d'OPCVM dites « de trésorerie » et de certificats de dépôts. Elles sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition, soit 500 milliers d'euros et dépréciées le cas échéant sur la base d'une valeur de marché. Aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2011.

Les valeurs mobilières de placements ne génèrent aucune plus values latentes à la clôture.

### 3.1.4. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance qui s'élèvent à 31 milliers d'euros sont constituées de redevances.

## 3.2. Bilan - Passif

### VII. 3.2.1. Capital social

	Nombre d'actions	Valeur nominale (en euros)	Valeur totale (en euros)
A l'ouverture de l'exercice	5 500 000	1	5 500 000
A la clôture de l'exercice	5 500 000	1	5 500 000

### VIII. 3.2.2. Capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2010	Affectation du résultat 2010	Résultat de l'exercice	Distribution de dividendes	Autres variations	31/12/2011
Capital	5 500					5 500
Réserves indisponibles						
Réserve légale						
Résultat de l'exercice 2010	874	-874				0
Report à nouveau débiteur	-2 025	874				-1 151
Dividendes distribués						
Résultat de l'exercice 2011			96			96
Provisions règlementées						
Subventions d'investissement	5 671				-393	5 278
<b>Total capitaux propres</b>	<b>10 020</b>	<b>0</b>	<b>96</b>	<b>0</b>	<b>-393</b>	<b>9 723</b>

Conformément à la convention de concession, la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) s'est engagée à participer, pour partie, au financement de l'infrastructure départementale selon un calendrier précis.

A ce titre, la Société a perçu un montant total au titre de la subvention d'investissement de 6 900 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Ces subventions sont amorties et reprises en compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir ou de construire. Sur l'exercice 2011, ces subventions ont été reprises dans le compte de résultat pour un montant total de 393 milliers d'euros.

Le montant cumulé des subventions reprises en résultat s'élève à 1 622 milliers d'euros.

## IX.

### X. 3.2.3. Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée.

### XI.3.2.4. Dettes

Elles se ventilent de la façon suivante :

<i>Etat (en milliers d'euros)</i>	<i>des dettes</i>	<i>Montant brut</i>	<i>Part à moins d'1 an</i>	<i>Part à plus d'1 an et moins de 5 ans</i>	<i>Part à plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers		11 097	2 845	8 250	2
Avances et acomptes reçus		491	491		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 086	2 086		
Personnel et comptes rattachés		-			
Dettes fiscales et sociales		33	33		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 036	2 036		
Autres dettes		1 112	1 112		
Produits constatés d'avance		4 556	1 209	1 628	1 719
<b>TOTAL</b>		<b>21 412</b>	<b>9 812</b>	<b>9 878</b>	<b>1 721</b>

Les Emprunts et dettes financières divers correspondent aux dépôts reçus de nos clients pour 2 milliers d'euros et aux emprunts contractés auprès de nos actionnaires SFR Collectivités pour 6 667 milliers d'euros dont 67 milliers d'euros d'intérêts courus et la Caisse des Dépôts et Consignations pour 4 428 milliers d'euros dont 28 milliers d'euros d'intérêts courus.

Les Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours correspondent à des acomptes facturés aux clients pour des commandes qui n'ont pas été recettées au 31 décembre 2011.

Les Dettes Fournisseurs et Fournisseurs d'immobilisations correspondent aux prestations de services concernant l'exploitation du réseau et les coûts de structure ainsi que les dettes liées au déploiement du réseau.

Les Dettes Fiscales et Sociales sont constituées principalement de la TVA pour 9 milliers d'euros, de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises pour 15 milliers d'euros et de l'Organic pour 9 milliers d'euros.

Les Autres Dettes sont constituées des avances de trésorerie consenties par SFR Collectivités pour 961 milliers d'euros dont 7 milliers d'euros d'intérêts courus ainsi que des avoirs à établir pour 151 milliers d'euros.

Les produits constatés d'avance représentent la quote-part du chiffre d'affaires des IRU, contrats de location et maintenance, courant sur les exercices à venir. Les revenus correspondant sont en effet étalés sur la durée des contrats.

### 3.3. Compte de résultat

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 4 736 milliers d'euros. Il se ventile de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
I.R.U (yc frais d'accès au service)	337	295
Maintenance	104	58
Locations	1 418	1 698
Liens DSL	2 002	1 948

LAN	736	638
Hébergement	116	83
Autres	23	33
<b>Total</b>	<b>4 736</b>	<b>4 752</b>

Le chiffre d'affaires est réalisé exclusivement en France.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à 4 748 milliers d'euros, dont une reprise d'amortissement de caducité de 12 milliers d'euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 4 613 milliers d'euros. Elles concernent principalement les autres achats et charges externes, les impôts et taxes et les dotations aux amortissements. La dotation aux amortissements relative aux biens de retour tient compte d'un alignement de la durée d'amortissement sur la période restante de la convention de DSP.

**Le résultat d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 135 milliers d'euros.**

**Le résultat financier est une perte de 432 milliers d'euros.** Il se compose :

- des produits de cession des valeurs mobilières de placement pour 7 milliers d'euros.
- de charges d'intérêts liées à la rémunération des comptes courants d'actionnaires pour 38 milliers d'euros.
- de charges financières liées aux prêts consentis par les des actionnaires SFR Collectivités et la Caisse des Dépôts et Cautionnement pour respectivement 258 milliers d'euros et 143 milliers d'euros.

**Le résultat exceptionnel fait ressortir un bénéfice de 393 milliers d'euros** composé essentiellement de la quote-part de subvention reprise en résultat dans l'exercice.

**Le résultat net de la société se solde par un bénéfice de 96 milliers d'euros.**

#### **Impôt sur les bénéfices**

Compte tenu de l'affectation des pertes antérieurs de la société, l'impôt sur les bénéfices est nul.

La situation fiscale différée correspond aux déficits reportables des exercices 2006 à 2009 après déduction des bénéfices 2010 et 2011, soit 1 046 milliers d'euros.

#### **Dette future d'impôt**

Au taux de 36,10 % pour un retournement en 2012 et au-delà

<i>En milliers d'euros</i>	Base	Impôt
Organic	9	3
Provisions non déductibles		
Déficits fiscaux reportables	1 046	378
<b>Total général (créance nette future d'impôt)</b>	<b>1 055</b>	<b>381</b>



---

## Note 4. Autres informations

### 4.1 Effectif

La société Inolia ne compte aucun salarié. Pendant l'exercice, 3 salariés de SFR Collectivités ont été mis à disposition de l'entité.

### 4.2 Engagements hors bilan

Afin de garantir la construction de l'infrastructure auprès de la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Société a souscrit auprès de la Société Générale une garantie de bonne exécution de travaux pour un montant total de 500 milliers d'euros.

Cette garantie à première demande a nécessité la mise en place d'un nantissement d'instruments de trésorerie, par la Société, au profit de la banque.

La société s'est engagée auprès du délégant à rendre un réseau en état propre de fonctionnement.

### 4.3. Dettes et créances avec des sociétés liées

(en milliers d'euros)	2011
<b>Immobilisations financières</b>	
Autres immobilisations financières	-
<b>Créances</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes	6
Créances clients et comptes rattachés	941
Autres créances	-
Comptes courants débiteurs	-
Charges constatées d'avances	31
<b>Dettes</b>	
Emprunts et dettes financières divers	6 667
Avances et acomptes reçus sur commandes	234
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 754
Dettes fournisseurs d'immobilisations	77
Autres dettes	151
Comptes courants créditeurs	961
Produits constatés d'avance	1 694
<b>Produits</b>	
Produits d'exploitation	3 320
Produits financiers	-
<b>Charges</b>	
Charges d'exploitation	1 299
Charges financières	296

### 4.4. Actionnariat de la société

Le capital de la Société est détenu principalement par SFR Collectivités (anciennement LD Collectivités) (à hauteur de 60 %) et par la Caisse des Dépôts et Consignations (à hauteur de 40 %).

#### **4.5. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société**

SFR  
Tour Séquoia  
1, place Carpeaux  
La Défense 6  
92915 Paris La Défense Cedex

#### **4.6. Rémunération des dirigeants**

Il n'y a pas eu de rémunération allouée par la Société aux membres du conseil d'administration ou aux dirigeants non administrateurs de la Société.